

**Plus d'un demi-siècle après
la RVA-SA paie ses retraités**

Textes de la page 8 à 10.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1629 | LUNDI 10 FÉVRIER 2025 | 20 PAGES €7 \$8

Guerre L'espoir surgit à Dar es Salaam



Dar es Salaam, samedi 8 février 2025. Rien que la photo en dit long. Si le Président de la République n'y a pas été, sa 1ère ministre y a été. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

L'espoir a surgi à Dar es Salaam



Les dirigeants des pays de la SADC et de l'EAC réunis samedi 8 février 2025 en Sommet régional conjoint extraordinaire à Dar es Salaam. DR.

Au moins 3.000 morts au lendemain de la prise de la ville de Goma par les RDF, les Forces de défense rwandaises et leurs supplétifs. Toutes les sources confirment ces chiffres même les Nations unies. Le Haut Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme, l'Autrichien Volker Türk a fait monter la pression.

« Le risque d'escalade de la violence dans toute la sous-région n'a jamais été aussi élevé », a-t-il déclaré annonçant un embrasement régional. Le Secrétaire général des Nations unies, le Portugais Antonio Guterres s'est invité pour la énième fois ces jours-ci. « Faites taire les armes;

arrêtez l'escalade. Nous sommes à un moment critique et il est temps de s'unir pour la paix. Il n'y a pas de solution militaire », a-t-il déclaré annonçant se rendre cette semaine à Addis Abeba, en Éthiopie où il prendra part au sommet de l'Union Africaine où la question du Congo sera au cœur des discussions. « Le conflit continue de faire rage au Sud-Kivu et risque de se propager à toute la région », a poursuivi Guterres, s'inquiétant de la situation humanitaire « dangereuse à Goma et autour. Des centaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer, alors que des sites accueillant des déplacés au nord de la ville ont été pillés, détruits ou abandonnés ». Il décrit un système de santé « submergé » et d'autres services « très limités », l'eau,

l'électricité ou Internet.

« Nous avons d'innombrables informations faisant état de violations des droits humains, notamment des violences sexuelles et basées sur le genre, des recrutements forcés, des perturbations de l'aide vitale ».

QUEL PAYS NE S'INTERROGE PAS?

Trois mille morts à Goma. Carnage ? Massacre ? Jour après jour, le nombre de morts ne fait qu'augmenter. À Goma, des corps jonchent les rues sans que personne ne s'en préoccupe. Si le coordinateur de la coalition pro-rwandaise, M23-AFC, Corneille Nangaa Yobeluo, ancien président de la Centrale électorale nationale, crie victoire lors de ses meetings dans le Kivu, proclame son objectif de prendre la Capitale Kinshasa

en s'emparant du pouvoir, Kinshasa parcourt les capitales du monde où il vend au mieux l'image du pays. Et les réactions ne manquent pas. Washington, qui réfléchit sur des sanctions contre le Rwanda même si, interrogé sur la paix au Congo, Donald Trump a préféré botter en touche. Que préparerait l'imprévisible président républicain ? Le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, a, lui, condamné l'assaut sur Goma du M23, soutenu par des troupes rwandaises. Dans un appel téléphonique au président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, il a affirmé la souveraineté du Congo. « Le secrétaire d'État Marco Rubio a condamné l'assaut sur Goma du M23, soutenu par le Rwanda, et affirmé le respect des États-Unis pour la souveraineté

du Congo », a déclaré la porte-parole du département d'État Tammy Bruce dans un communiqué. Le Royaume-Uni ne s'était jamais aussi exprimé sèchement sur le Rwanda. Le 30 janvier, Londres a demandé le retrait immédiat de tous les RDF du territoire congolais. Le 26 janvier, le ministre des Affaires étrangères Lord Collins a déclaré au président rwandais qu'une attaque contre Goma provoquerait une forte réaction de la communauté internationale. Le 29 janvier, Lord Collins a clairement indiqué au Haut Commissaire rwandais que les actions du Rwanda dans l'est du Congo étaient inacceptables et s'est dit profondément préoccupé par les informations selon lesquelles le M23 et les RDF progressaient à travers le Sud-Kivu

vers Bukavu. L'Allemagne a carrément décidé d'annuler une rencontre prévue au cours de ce mois de février sur l'aide bilatérale à consentir au Rwanda. À ces capitales, il faut ajouter l'Afrique du Sud dont treize soldats certainement visés par les forces rwandaises, ont été tués dans la marche des RDF vers Goma. Même si le Rwanda s'est rapproché stratégiquement des présidents William Kipchirchir Samoei Arap Ruto du Kenya et Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda notamment dans le cadre de l'EAC, East African Community, jusqu'où iraient-ils dans la défense de Paul Kagame dont nul ne connaît le plan dans la sous-région et dont l'image se dégrade jour après jour ? Envoyer 10.000 soldats des forces

spéciales des RDF au Congo, voilà que ne peut expliquer la seule volonté de conquête de territoire ou de protection des Congolais de langue rwandaise. Tout le monde y voit clairement des visées d'exploitation des minerais rares dont les Kivu recèlent tant. Les chiffres que réalise le pouvoir rwandais dans cette conquête de territoire ne manquent pas d'émouvoir la communauté internationale. « Au Nord-Kivu, la consolidation du contrôle administratif du M23 sur les territoires de Masisi et Rutshuru au Nord-Kivu lui a permis d'établir un contrôle total sur la production de coltan, a souligné Bintou Keita, la cheffe de la Monusco, lors d'un passage au Conseil de sécurité à New York.

(suite en page 3).

Le Sommet de Dar es Salaam impose un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel

(suite de la page 2).

Le commerce en provenance de la région de Rubaya, qui fournit plus de 15 % de la production mondiale de tantale, génère environ 300 000 \$US par mois pour le groupe armé. Cette situation est profondément préoccupante et doit cesser ».

Même si le mot condamnation n'a pas été prononcé samedi 8 février 2024 à Dar es Salaam, en Tanzanie, lors de ce Sommet Régional Conjoint Extraordinaire de la SADC, Communauté de Développement d'Afrique australe et de l'EAC, Communauté d'Afrique de l'Est - le premier de l'histoire - ni, encore moins les sanctions, quel pays (ou quelle organisation) sur le continent ou dans le monde éprouverait encore de la considération envers un pouvoir dont l'armée a abattu autant de personnes en une nuit dans un pays voisin ? Nul doute, ce sommet auquel le président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ne s'est pas rendu en y participant cependant par vidéoconférence, et où il s'est fait représenter par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, arrivée tôt samedi dans cette ville est-africaine, a fait surgir un espoir de paix.

Le Sommet de Dar es Salaam a vu le déplacement notamment des présidents zimbabéen Emmerson Mnangagwa, président de la SADC, kenyan William Ruto, président de l'EAC, zambien Hakainde Hichilema,



La Première ministre, Mme Judith Suminwa Tuluka, arrivée tôt samedi 8 février 2025 à Dar es Salaam était présente au Sommet régional conjoint extraordinaire de la SADC et de l'EAC. DR.

ougandais Museveni, rwandais Paul Kagame et de celle du pays hôte, la Tanzanie, Dr. Samia Suluhu Hassan. Des allocutions des présidents de la SADC Emmerson Mnangagwa et de l'EAC William Ruto ont eu lieu précédées par le mot de l'hôte du sommet, Dr. Samia Suluhu Hassan, présidente de la République Unie de Tanzanie et présidente de l'Organe de Coopération en matière de Politique, Défense et Sécurité de la SADC. Ces assises interviennent après la prise de Goma, une situation qui a accru les tensions entre Kigali et Kinshasa. Ce Sommet conjoint a ordonné que des modalités de retrait

des forces armées étrangères non invitées du territoire congolais soient élaborées et mises en œuvre. Il a aussi ordonné aussi la reprise des négociations directes et du dialogue avec toutes les parties étatiques et non étatiques, y compris le M23, dans le cadre du processus de Luanda et de Nairobi. C'est ce qu'indique le communiqué final élaboré à l'issue de ce sommet. Le Sommet a demandé aux chefs des forces de défense de l'EAC et de la SADC de se réunir dans les cinq jours et de fournir des directives techniques sur le cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et la cessation des hos-

tilités, la fourniture d'une assistance humanitaire, y compris le rapatriement des personnes décédées et l'évacuation des blessés, l'élaboration d'un plan de sécurisation pour Goma et ses environs, l'ouverture des principales voies d'approvisionnement, notamment Goma-Sake-Bukavu; Goma-Kibumba-Rumangabo-Kalengera-Rutshuru-Bunagana et Goma-Kiwanga-Rwindi-Kanyabayonga-Lubero. Le Sommet conjoint a appelé à la mise en œuvre du Concept d'Opérations, CONOPS, du plan harmonisé de

neutralisation et à la levée des mesures défensives du Rwanda et le désengagement des forces de la RDC comme convenu dans le processus de Luanda », indique le communiqué final. Le Sommet conjoint a réaffirmé le rôle essentiel des processus de Luanda et de Nairobi et a ordonné que les deux soient fusionnés en un processus Luanda/Nairobi. Il a en outre décidé de renforcer les deux processus afin d'améliorer leur complémentarité. « Le sommet conjoint a réaffirmé la solidarité et l'engagement inébranlable de continuer à soutenir le Congo dans ses efforts de sauvegarde de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité

territoriale », selon le communiqué final. « L'objectif reste la désescalade et l'amélioration de la situation humanitaire ». S'il n'y a eu aucune condamnation du Rwanda pour son implication dans le conflit, « c'est quand même une avancée, concède cette même source. On a répondu à certaines de nos demandes. L'objectif reste la désescalade de la violence et l'amélioration de la situation humanitaire ». De son côté, la délégation rwandaise estime que ce sommet a répondu aux attentes de Kigali. Par ailleurs, le communiqué annonce la fusion des processus de Nairobi et de Luanda. D'autres médiateurs pourraient être désignés, venus éventuellement d'autres régions du continent.

« Le sommet conjoint a demandé aux chefs des forces de défense de l'AEC, Communauté d'Afrique de l'Est, et de la SADC, Communauté de développement de l'Afrique australe, de se réunir dans les cinq jours et de fournir des directives techniques sur un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et sur la cessation des hostilités », a déclaré un porte-parole à la fin du sommet. En résumé, les dirigeants de la SADC et de l'EAC ont exprimé leur préoccupation face à l'aggravation des tensions ayant entraîné des pertes humaines à Goma, dans la province du Nord-Kivu, suite à l'incursion de l'armée rwandaise. Ils ont appelé à la mise en œuvre des mesures suivantes :

- 1. Cessation des hostilités : instaurer un cessez-le-feu inconditionnel, respecté par toutes les parties, sous la supervision des Chefs de Défense de l'EAC et de la SADC ;
- 2. Réouverture de l'Aéroport de Goma : rouvrir l'aéroport de Goma ainsi que les principales routes pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire ;
- 3. Plan de sécurisation : élaborer un plan de sécurisation pour Goma et les zones environnantes.
- 4. Rapatriement des dépouilles : assurer le rapatriement immédiat des corps des victimes et la prise en charge des blessés.
- 5. Mesures de confiance : mettre en œuvre des mesures de confiance, y compris un dialogue inclusif pour résoudre le conflit ;
- 6. Relance du processus de Nairobi : urgence dans la relance du Processus de Nairobi et coordination avec le Processus de Luanda, incluant :
 - L'application d'un plan pour neutraliser les FDLR et le retrait des forces rwandaises ;
 - Engager un dialogue avec les groupes armés, y compris le M23 ;
- 7. Respect de l'intégrité territoriale : garantir le respect de l'intégrité territoriale du Congo et des pays voisins ;
- 8. Facilitation de l'aide humanitaire : mobiliser des secours pour faciliter l'aide humanitaire ;
- 9. Discours constructifs : décourager les discours incendiaires et les actions divisives dans la région.

avec AGENCES ■

Volker Türk salue l'intérêt de la CPI au Kivu

Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, a affirmé le vendredi 7 février que le risque d'escalade de la violence dans toute la sous-région de Grands lacs n'a jamais été aussi élevé.

Selon lui, tous ceux

qui exercent une influence sur les parties impliquées, que ce soit des pays ou des acteurs non-étatiques, doivent redoubler leurs efforts pour éviter une conflagration et soutenir les processus de paix.

IL APPELLE LA CPI.

Il l'a déclaré lors de la session spéciale du Conseil des Droits de l'homme sur la situation des droits

humains dans l'Est du Congo, tenue à Genève. « Depuis le début de l'année, le groupe armé M23, soutenu par les Forces Rwandaises de Défense, a intensifié son offensive dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. En ce moment, les tensions augmentent dans le Sud-Kivu. Si rien n'est fait, le pire est peut-être encore à venir pour les habitants de l'est, mais aussi au-delà de

la RDC », a prévenu Volker Türk. Selon lui, des centaines de défenseurs des droits humains, des journalistes et des membres de la société civile ont signalé qu'ils sont menacés ou recherchés par le M23 et les forces rwandaises. Il a plaidé pour la protection d'autorités judiciaires qui sont en danger dans les zones occupées. Le M23, les forces rwandaises et tous

les acteurs qui les soutiennent doivent faciliter le passage de l'aide humanitaire, a-t-il exigé. Dans de telles circonstances de violations des droits, note Volker Türk, il est crucial d'établir les faits et de traduire les auteurs de violations en justice. « Il est donc nécessaire d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale sur les violations et les abus aux droits humains,

et les violations du droit international humanitaire, commises par toutes les parties. J'offre le soutien de mon Bureau à cet égard. Je salue l'appel de la Cour Pénale Internationale de cette semaine aux parties concernées de soumettre des informations sur la situation en RDC », promet Volker Türk. Pour lui, il est urgent pour tous les acteurs impliqués avec influence d'agir pour

mettre fin à cette situation tragique. « Le peuple congolais souffre des horreurs depuis des décennies. J'exprime mon entière solidarité avec les victimes, les familles et les défenseurs des droits humains. Combien d'innocents doivent encore perdre leur vie, pour qu'enfin on puisse voir naître une réelle volonté politique pour résoudre cette crise ? », s'interroge-t-il.

Ces punchlines qui font mal au Rwanda

Face au Congo, sont-ils hypocrites? Ils?

Les pays occidentaux. Mais aussi nombre de pays du Continent. Les Congolais sont convaincus. Mais ces deux dernières semaines n'ont pas été des plus faciles pour le Rwanda. Une guerre de trop au Congo? Sera-t-ce la dernière de ces guerres? La région se dirige-t-elle vers « la III^e guerre mondiale africaine »? Au Conseil de sécurité des Nations Unies à New York, certains en parlent déjà. De Washington à Paris, en passant par Londres, Berlin, Pretoria, Bujumbura, etc., les mêmes mots: « le Rwanda, pays agresseur du Congo, son voisin de l'Ouest, est une menace la sous-région voire pour l'Afrique du Sud ».

La porte-parole du régime rwandais, Yolande Makolo (née de père congolais et de mère rwandaise), a bien été coincée par une question d'un média européen qui voulait savoir si des officiers rwandais se trouvaient aux côtés du M23. Elle a préféré botter en touche en allant nier les accusations concernant les enfants soldats. « L'affirmation selon laquelle des mineurs auraient été recrutés dans les camps est absurde, il s'agit d'une guerre de l'information flagrante contre le Rwanda ». Mais les rapports d'experts des Nations unies expliquent en détail comment les effectifs du mouvement rebelle M23 ont augmenté depuis mai, date à laquelle ils étaient estimés 3.000. Les rapports documentés des experts des Nations Unies estiment désormais qu'entre 3.000 et 4.000 militaires de l'armée rwandaise, des Forces Spéciales Rwandaises, sont



De haut en bas, de g. à dr., ceux qui semblent le plus faire peur à Kigali, le président américain Donald Trump, le Premier ministre du Royaume Uni Keir Starmer, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, le chancelier allemand Olaf Scholz. DR.



présents à l'Est du Congo, montrant des photographies authentifiées, des images de drones, des enregistrements vidéo, des témoignages et des renseignements. De là l'embarras de Yolande Makolo. Les combattants du M23 capturés déclarent publiquement que les Rwandais étaient connus sous le nom de « Friendly Force ». Le rapport de décembre des experts onusiens indique que le terme anglais était « utilisé de manière générique », même lorsque les personnes interrogées s'exprimaient dans d'autres langues. Ils ont déclaré que ces forces spéciales rwandaises étaient là pour former et soutenir les rebelles, et qu'elles n'interagissaient pas avec les membres réguliers du M23. Paul Kagame, le président rwandais, lui-même ne s'en cache plus comme autrefois. Ni tous ses hommes politiques. Ils estiment qu'envahir le Congo c'est sécuriser le Rwanda et son peuple, la communauté tutsie ! L'Ouganda, allié du Rwanda, de la même communauté tutsie, mécontent de l'existence d'un autre groupe rebelle au Congo qui menace sa



L'avocat autrichien Volker Türk, fonctionnaire de l'ONU, Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. UN.

sécurité, est également accusé d'aider le M23, ses officiers ayant également été aperçus à Tchanzu. Le rapport des experts des Nations Unies affirme que Kampala a également fourni des armes, accueilli sur son sol des chefs rebelles.

LES SANCTIONS AUX PORTES.

D'où la retenue exprimée publiquement par le président américain Donald Trump. Interrogé lors d'une récente conférence de presse à la Maison Blanche, après la collision au-dessus du fleuve Potomac, qui traverse la capitale américaine, Washington, entre un avion de ligne et un hélicoptère, la journaliste voulant savoir si Trump avait un plan pour rame-

ner la paix au Congo, le président américain connu pour ses punchlines, a préféré citer nommément le Rwanda. « Vous me posez une question sur le Rwanda ? Et c'est un problème très sérieux, je suis d'accord. Mais je ne pense pas qu'il soit approprié d'en parler maintenant ».

En clair, Donald Trump sait tout sur le Rwanda mais préfère pour le moment ne pas s'exprimer publiquement sur le sujet. N'empêche! Une déclaration du Sénat américain à majorité républicaine est claire : « Le M23 doit immédiatement arrêter son avancée sur Goma, et toutes les parties doivent cesser les hostilités, rétablir un accès humanitaire sans en-

trave et honorer leurs engagements dans le cadre du processus de Luanda ». Le 28 janvier, Marco Rubio, le secrétaire d'État américain, a appelé au téléphone le président rwandais. « Le secrétaire Rubio a souligné que les États-Unis sont profondément troublés par l'escalade du conflit en cours dans l'Est du Congo, en particulier par la chute de Goma aux mains du groupe armé M23 soutenu par le Rwanda. Le secrétaire a appelé à un cessez-le-feu immédiat dans la région, et à ce que toutes les parties respectent l'intégrité territoriale souveraine. Le secrétaire Rubio a fait savoir que l'objectif primordial des États-Unis est d'instaurer une paix durable qui

répond aux préoccupations en matière de sécurité et jette les bases d'une économie régionale prospère », écrit dans un communiqué officiel la porte-parole du département d'État Tammy Bruce. Dans un tweet sur son compte X (ex-Twitter), Kagame, gêné, a fait état de cet appel insistant sur les rapports que le Rwanda souhaite nouer avec l'administration Trump. Elise Stefanik, la représentante permanente des États-Unis aux Nations Unies, n'y est pas allée par le dos de la cuillère. « Nous condamnons la prise de Goma et exhortons le Conseil d'envisager des mesures pour stopper les avancées territoriales des troupes rwandaises et du M23 », a-t-elle déclaré. « Nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition pour que les responsables du conflit, de l'instabilité et de l'insécurité en RDC rendent des comptes », a-t-elle poursuivi. La délégation américaine a déclaré envisager « tous les outils à sa disposition en vue d'une reddition de comptes pour les actes de déstabilisation commis en RDC ». L'ambassadeur de

Trump ne peut pas avoir été aussi claire sans le quitus du président américain. Pareil pour le Royaume Uni. Dans un communiqué rendu public le 30 janvier, le FCDO, Foreign, Commonwealth and Development Office, service qui s'occupe de l'élaboration des politiques et des programmes d'éducation à l'échelle mondiale, déclarait que « le Royaume Uni condamne l'occupation de Goma ainsi que des autres cités à l'Est du Congo par le M23 et les Forces de Défense rwandaises. Ceci est inacceptable pour la souveraineté du Congo et cela va à l'encontre de la Charte des Nations Unies, ce qui représente un risque de mettre en péril la stabilité de la région. Le Royaume-Uni appelle au retrait immédiat de tous les FDR du territoire congolais. Le 26 janvier, le ministre des Affaires étrangères a déclaré au président Kagame qu'une attaque contre Goma provoquerait une forte réponse de la communauté internationale. Le 29 janvier, Lord Collins a clairement indiqué au Haut-Commissaire rwandais que les actions du Rwanda dans l'Est du Congo étaient inacceptables et a exprimé sa profonde préoccupation face aux informations selon lesquelles le M23 et les FDR avançaient à travers le Sud-Kivu en direction de Bukavu (...) Le Royaume-Uni appelle au retrait immédiat des troupes rwandaises (suite en page 5).

À l'International, les lignes se sont mises à bouger pour Kin

(suite de la page 6).

du territoire congolais. Le Royaume-Uni étudie activement les prochaines étapes, aux côtés de ses partenaires internationaux, y compris la possibilité de réexaminer l'ensemble de son soutien au Rwanda (...). Le M23 n'aurait pas pu prendre Goma sans l'appui des RDF. Le Royaume-Uni continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que le monde reste concentré sur ce conflit ».

Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a déclaré que 32 millions de livres (40 millions de \$US) d'aide bilatérale annuelle pour le Rwanda étaient menacés».

Berlin, autre gros soutien de l'économie rwandaise pour l'histoire qui lie l'Allemagne au Rwanda, a, sans attendre, annulé des discussions sur son aide au développement avec Kigali, exigeant du Rwanda et de ses alliés du M23 qu'ils retirent leurs forces de l'Est du Congo.

Le ministère allemand du Développement et de la Coopération économique a déclaré le 28 janvier à l'Agence France Presse avoir annulé des « consultations gouvernementales » prévues pour février avec le Rwanda.

« Dans l'escalade (de la situation) actuelle, il ne peut pas y avoir de « business as usual », a déclaré un porte-parole du ministère allemand.

« Les discussions sur la coopération et l'aide au développement ne pourront reprendre que lorsque le Rwanda et le M23 auront mis fin à l'escalade et se seront retirés », a-t-il dit. « Le ministère allemand de la Coopération économique se concerta actuellement avec d'autres donateurs sur les conséquences à tirer », a-t-il ajouté.

Signe que les « sanctions » réclamées par Kigali frappent aux portes de Kigali ? À Paris, donné pour un ami de Kagame, Emmanuel Macron déjà affaibli politiquement en interne, ne peut plus tenir longtemps. Au Par-



À New York, au Conseil de sécurité, l'invasion de l'armée rwandaise dans le Kivu unanimement condamnée. DR.

lement, la pression monte.

Sur la grande chaîne d'info en continu LCI, Marine Le Pen, qui a désormais le pouvoir à l'Assemblée nationale française, n'a pu cacher son choc sur le Rwanda. « Si l'Union Européenne était si attachée à l'éthique, elle arrêterait d'être le receleur du pillage qu'effectue le Rwanda à l'égard de la République Démocratique du Congo ». Le président français qui multiplie les appels téléphoniques à Kigali et à Kinshasa a dépêché dans les deux capitales son ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot. Le chef de la diplomatie française a rencontré les deux présidents congolais et rwandais. Aucun doute possible. « Paris condamne l'offensive du M23 et des forces rwandaises. Le M23 doit se retirer des territoires dont il a pris le contrôle, et les forces rwandaises doivent quitter « instamment » le territoire congolais, avait déjà déclaré Jean-Noël Barrot. Paris rappelle que la France est un allié stratégique du Congo. Et déploie tout son arsenal diplomatique pour trouver une solution à la crise. Le Palais de l'Élysée dit suivre « avec une extrême attention, une extrême préoccupation (...) l'offensive du M23 avec l'appui des forces rwandaises », d'abord sur Goma et « qui se poursuit plus au Sud, dans le Sud-Kivu ». Macron ne cesse d'échanger avec le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

et « il reste aussi en lien avec le président Kagame », selon l'Élysée. Le président français parle aussi avec les présidents kenyans William Ruto, brazza-congolais Denis Sassou Nguesso, angolais João Lourenço, ougandais Yowéri Museveni, burundais Évariste Ndayishimiye, sud-africain Cyril Ramaphosa. Macron assure qu'il y a « un consensus général sur la nécessité de parvenir à faire cesser les hostilités ». Ce qui est un « préalable à la reprise du dialogue ».

Il est clair que Kagame est mis sous forte pression. Le 31 janvier, devant le corps diplomatique et consulaire accrédité au Burundi, le président burundais Évariste Ndayishimiye n'a pas mâché les mots sur son voisin. « Nous savons que le Rwanda est en train de préparer quelque chose contre le Burundi. Heureusement, les Burundais sont avertis, a-t-il déclaré. Le Rwanda continue à faire « des conquêtes des territoires d'un autre pays (...). Je sais qu'il va arriver même au Burundi. Puisqu'il est en train d'entretenir de jeunes réfugiés. Il les arme. Maintenant, il en train de les aguerir à la guerre au Congo. Un jour, ils vont venir au Burundi. Nous sommes au courant de ce plan. Nous n'allons pas accepter ». Ndayishimiye a prévenu qu'il y avait un risque d'embrasement régional du conflit qui sévit l'Est du Congo. « Nous avons une menace dans la région. Et

ce n'est pas seulement le Burundi qui éprouve cette menace. Même la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Si l'Est du Congo n'a pas de paix, la région ne peut non plus l'avoir. Les Sud-Africains sont en train de souffrir à l'Est du Congo. Est-ce que vraiment vous voyez où se trouve l'Afrique du Sud ? Mais cette guerre à l'Est du Congo a des conséquences sur l'Afrique du Sud (...). Vous voyez ce qui se passe ici tout près de chez nous. Pourquoi ce silence ? Est-ce que la communauté internationale ne voit pas les conséquences ? La communauté internationale, qu'est-ce qui manque ? C'est parce qu'il y a une complicité » ?

ESCALADE VERBALE AVEC PRETORIA.

Sur le M23 et les propositions de cantonnement qui lui avait été faites, Ndayishimiye dévoile un passage. Il avait été en contact avec les responsables du M23 mars, rappelant l'essentiel de ce qui leur avait demandé. « Si réellement vous n'êtes pas des Rwandais, pourquoi vous n'acceptez pas de déposer les armes et emprunter le chemin de la paix ? Comme vous êtes Congolais, vous aimez votre pays. Aussi longtemps que vous n'acceptez pas d'être cantonnés, on ne saura pas qui est Congolais et celui qui ne l'est pas. La zone de Rumangabo (Nord Kivu, ndlr) est celle qui avait été identifiée. On y avait envoyé les chefs d'état-major

pour évaluer cette nouvelle zone. Ils ont confirmé qu'il y avait toutes les facilités de la vie. Et le M23 avait accepté d'aller dans le cantonnement tout en voulant savoir ce qui allait suivre après. On leur avait dit qu'on allait les intégrer dans le processus de paix de Nairobi et j'avais essayé de convaincre le gouvernement congolais qui avait finalement accepté. On avait mis en place tout le nécessaire ».

Entre le Rwanda et l'Afrique du Sud présente au Congo dans deux missions, Monusco et SADC, rien déjà ne marchait pas. Désormais, la tension atteint son comble. Après des propos des officiels sud-africains sur un entretien téléphonique entre les présidents des deux pays, Kagame a piqué une colère estimant qu'il y a eu mensonge, déclarant que l'armée rwandaise n'est pas « une milice », comme l'a qualifiée Pretoria. Des médias en Afrique du Sud ont rapporté que des officiels sud-africains avaient mis en garde le Rwanda contre une attaque visant ses troupes, laquelle constituerait immanquablement une « déclaration de guerre ». Or, treize soldats sud-africains ont été tués lors de la prise de Goma.

« La première menace contre l'armée sud-africaine est venue du M23 un groupe soutenu par l'armée rwandaise », selon la Chef de la Force de défense nationale sud-africaine, le général Rudzani Maphwanya. Kagame a démenti avoir reçu ce type d'avertissement. Dans un communiqué publié mercredi 29 janvier, Ramaphosa a blâmé la milice du M23 et les RDF, les désignant comme responsables de l'escalade à l'œuvre au Congo. « La ministre de la Défense et des anciens combattants, Mme Angie Motshekga, le chef de la SANDF, le général Rudzani Maphwanya et le commandant de la force du SAMIDRC, le général de division Monwabisi Dyakopu, s'efforcent de garantir que les

forces du SAMIDRC restent bien équipées et suffisamment soutenues pendant cette mission cruciale, a écrit Ramaphosa. Suite à la récente intensification des combats dans l'est du Congo, l'Afrique du Sud a perdu 13 courageux soldats dévoués à leur mission et engagés en faveur de la paix. Les combats sont le résultat d'une escalade de la part du groupe rebelle M23 et des Forces de défense rwandaises qui affrontent les FARDC et attaquent les soldats de la paix de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo (SAMIDRC) », a-t-il poursuivi.

Kagame a contesté la légitimité de l'Afrique du Sud à intervenir dans la région en laissant entendre que sa présence pourrait déboucher sur un affrontement. « Si l'Afrique du Sud veut contribuer à faire émerger des solutions pacifiques, c'est une très bonne chose, mais elle n'a aucune légitimité à se placer en pacificatrice ou en médiatrice dans ce conflit. Et si elle va à la confrontation, le Rwanda se tient prêt à faire face à toute éventualité ». Le célèbre opposant sud africain Julius Malema a accusé le Rwanda d'agir comme mandataire des intérêts occidentaux au Congo. « Plus de 200 entreprises du Royaume-Uni et de Belgique se livrent à l'achat de minéraux au Congo, ces pays financent directement des groupes armés et contribuent aux violences en cours », affirme Julius Malema. Le pape François a exprimé sa préoccupation sur la situation dans la région de Goma. « J'invite les autorités locales et la communauté internationale à un engagement maximal pour trouver la paix », a-t-il déclaré.

La Belgique, l'ancienne colonie, a convoqué le chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade du Rwanda au SPF, le Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. La Belgique

a réitéré sa position ferme, y compris l'appel au retrait des troupes rwandaises et à l'arrêt du soutien au M23.

« Compte tenu des développements malheureux sur le terrain, et dans la recherche de la paix et de la stabilité en RDC et dans la région, l'A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) exhorte le Gouvernement rwandais à retirer ses troupes des territoires du Congo sans conditions préalables et sans délai, et à cesser son soutien présumé au M23/AFC. De même, nous exhortons le Gouvernement de la RDC à rompre ses liens avec les FDLR et à mettre en œuvre son engagement à neutraliser ce groupe », le groupe A3+ du Conseil de sécurité de l'ONU.

« La déclaration du Conseil n'a pas arrêté le M23 et ceux et celles qui soutiennent ce groupe de prendre Goma et de continuer les combats », a regretté la Russie. Pour la Chine, « peu importe les objectifs et les revendications du M23, les civils doivent être protégés ». Pékin a mis l'accent sur le risque accru de conflit régional, réaffirmant son soutien à la souveraineté du Congo et son opposition à toute violation de la Charte des Nations Unies et au droit international. « L'instabilité dans la région des Grands Lacs est en grande partie un reliquat de l'ère de la colonisation », a commenté la Russie qui a fait valoir que, sans règlement du statut du M23, les tentatives de règlement du conflit resteront vaines. Elle a appelé les pays de la région des Grands Lacs à lutter contre l'exploitation illicite des ressources naturelles du Congo, dénonçant au passage un détournement de ressources servant les intérêts d'acteurs extérieurs. « Le Canada appelle à la cessation immédiate de tout soutien apporté aux groupes armés, y compris aux troupes étrangères en territoire congolais, ainsi que du soutien continu apporté au M23 ».

ALUNGA MBUWA ■

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great», maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benjamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assentit-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

La RVA-SA honore ses retraités après plus d'un demi-siècle

Depuis la naissance de leur entreprise voici plus d'un demi-siècle - il y a 53 ans exactement - ces anciens cadres et agents attendaient sans espoir leur décompte final après un départ à la retraite ou une révocation. Rien n'était annoncé. Certains ont quitté ce monde sans avoir rien perçu et leurs successions n'affichaient que le désespoir. Un «salaire d'attente» versé à ces cadres et agents au nombre aujourd'hui de 945 après une décision d'un ancien P-dg Emmanuel Kuma Mukoko qui date de plusieurs décennies. Et, pour 2024, une moyenne mensuelle de 1.400.000 \$US pour les salaires d'attente et les décomptes finaux. Une décision qui plongeait la société dans une situation de précarité extrême empêchant tout processus de modernisa-



Le 6 février 2025, le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, représentant Madame la Première ministre, Cheffe du Gouvernement à la dernière minute empêchée, a remis aux retraités de la RVA-SA, un chèque symbolique de 30 millions de \$US. DR.

tion de ses équipements et de rajeunissement de son personnel. Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe managériale, un «process de gestion» a été présenté au Conseil d'Administration et à l'État Actionnaire Unique qui a ouvert les portes à l'incroyable. Jeudi 6 février 2025, sur le site de Ndolo, siège de la Direction Générale de la RVA-SA, le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, représentant la Première ministre, Cheffe du Gouvernement à la dernière minute empêchée, a remis aux retraités un chèque symbolique de 30 millions de \$US négocié avec une banque locale désintéressant 709 agents sur les 945, en assurant que la suite irait plus vite. Les fonds de chacun ont été versés sur son compte bancaire. Ce jour-là, ils affichaient un visage ragaillard.

D. DADEI ■



Plus d'un demi-siècle après, la RVA-SA désintéresse ses 945 retraités

Mme la Première ministre du pays, Cheffe du Gouvernement de la République, Judith Suminwa Tuluka, s'était annoncée jeudi 6 février 2025 sur le site de Ndolo, siège de la Direction Générale de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA. Elle avait, la veille 5 février, confirmé sa présence personnelle à ce moment qui attendait depuis plus d'un demi-siècle mais, le lendemain, quelques minutes avant le début de la manifestation, elle s'est excusée de ne pouvoir faire ce déplacement.

La Cheffe du Gouvernement avait estimé que cette cérémonie qui attendait depuis plus d'un demi-siècle était si importante en termes de message qu'elle ne pouvait qu'y être personnellement mais la guerre à laquelle fait face le Congo est telle qu'elle a appelé ailleurs et en urgence la Première ministre! Qui ne le comprendrait? Tel fut aussi le cas du Vice-premier ministre aux Transports, Communications, Voies de Désenclavement, Jean-Pierre Bemba Gombo qui avait confirmé sa venue mais sans parvenir à se libérer ce 6 février. C'est le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, représentant la Cheffe du Gouvernement, qui, malgré des gouttes de pluie qui se déversaient et continuaient à se déverser sur le site - signe de bénédiction divine - qui était en première ligne pour poser l'acte longtemps attendu, à savoir, remettre en mains propres le chèque



Le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Prof. Tryphon Kin-kiey Mulumba lors de son adresse. DR.

symbolique de 30 millions de \$US aux retraités via le Directeur Général qui le remit aussitôt à un représentant des cadres et agents retraités. Ce chèque a permis la liquidation des décomptes finaux de 709 cadres et agents de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme par voie bancaire. Ils sont au total 945 personnes dont des décédés, qui attendaient depuis plus d'un demi-siècle, précisément, depuis 53 ans, depuis que la RVA est la RVA, leurs décomptes finaux. Pour l'histoire, les origines de cette société remontent à juin 1919 avec la création par le roi belge Albert 1er d'une Société Nationale pour l'Étude du Transport Aérien, SNÉ-TA, qui exploita, dès le 1er juillet 1920 et, pour la première fois, la ligne Kinshasa-Stanleyville (aujourd'hui Kisan-gani). Ce fut un service spécialisé de l'aviation civile. Mais les premiers statuts de la

RVA voient le jour en juillet 1973. Un an plus tard, en décembre 1974, un Américain, Daniel Moore, est nommé Directeur Général en remplacement d'un autre Américain, Arnold Brioda. Daniel Moore fut au Congo chef de mission de la FAA, la Federal Aviation Administration, une agence gouvernementale américaine en charge des réglementations et des contrôles de l'aviation civile aux États-Unis.

VÎNT UN MANA-GEMENT. Pour que l'on sente le vent de changement, il aura fallu que l'actuel Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, nommé le 8 juillet 2023, avec Alphonse Shungu Maungu comme Directeur Général et avec Dieudonné Mayaya Kawasa comme Directeur Général Adjoint, reconduisit le 12 décembre 2023 avec un nouveau Directeur Général Léonard Ngoma

Mbaki et un nouveau Directeur Général Adjoint Louis Blaise Londole Lokoyi, prenne le dossier à bras le corps et décide de régler définitivement la question de retraités mettant fin à un régime de «salaire d'attente», que le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, dans son mot de circonstance, le 6 février 2025, a présenté comme «un acte de gestion condamnable». En fait, ces «salaires d'attente» étaient versés aux retraités et autres suite à une décision qui remonte à des années lumière, prise par le Président-Directeur Général de la RVA de l'époque, Emmanuel Kuma Mukoko. Sans doute Kuma Mukoko voulait «soulager» ces personnes, mieux, calmer une sainte colère, mais des fonds qui curieusement n'avaient aucune incidence sur le décompte

final. Des salaires d'attente et des acomptes sur des décomptes finaux estimés pour l'année 2024 à une moyenne mensuelle de 1.400.000 \$US alors que pour clore ce contentieux, une solution définitive aurait pu être trouvée autrement. Il a donc fallu une nouvelle politique implémentée à la tête de la RVA-SA, à savoir, un Conseil d'Administration saisi par le collectif des retraités pour faire inscrire ce point à l'ordre du jour d'une réunion statutaire de la Société de l'État. Le 6 septembre 2024, une décision du Conseil d'Administration est prise. La décision n° CA/09/2024/005 formulée comme suit : « Le Conseil d'Administration a adopté la proposition du Directeur Général de la RVA-SA d'engager les contacts auprès des banques commerciales pour l'obtention d'un prêt de l'ordre

de 60 millions de \$US afin de payer les décomptes finaux des retraités, des décédés et des révoqués ». Il reste que s'agissant d'une entreprise de l'État qui en est l'Actionnaire Unique, aucune solution n'aurait certainement pas pu être définitive sans le quitus du ministre du Portefeuille représentant de l'État Actionnaire Unique au sein de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme. Lors de la remise symbolique du chèque de 30 millions de \$US au Directeur Général de la RVA-SA Léonard Mbaki Ngoma qui l'a aussitôt remis à un représentant des retraités, le ministre Jean-Lucien Bussa Tongba a eu le mot juste. Il a salué le Conseil d'Administration de la RVA-SA ainsi que la Direction Générale qui ont permis ce règlement. «Je viens saluer le dynamisme avec lequel le Conseil d'Administration de la RVA et la Direction Géné-

rale ont pris la question entre les mains, je dirais mieux, ont pris le problème à bras le corps, au point que nous en sommes à une réponse précise, claire et nette». Puis : « C'est un jour spécial. Depuis 53 ans, jamais pareil événement de la remise des décomptes finaux des retraités, ne s'était passé au sein de la Régie des Voies Aériennes. C'est un jour de joie parce que ceux qui ont donné toute leur intelligence, toute leur énergie au service de cette grande société, n'attendaient que ce moment pour recouvrer leurs droits, mais un jour spécial et un jour d'espoir aussi parce que ceux qui travaillent à la RVA peuvent se dire, lorsque le moment de la retraite arrivera, nous aurons nos droits en toute régularité », a déclaré Jean-Lucien Bussa Tongba sous des salves d'applaudissement parmi l'assistance.

D. DADEI ■

L'émotion au comble après une rencontre avec des retraités restés impayés

Selon le protocole de cette manifestation du 6 février 2024 sur le site de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme à Ndolo, dans la Capitale Kinshasa, le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, était le dernier à prendre la parole avant le Représentant de l'État Actionnaire Unique, le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba. Tryphon Kin-kiey Mulumba a fait remémorer la petite et grande histoire de ce dossier ; comment le Président du Conseil d'Administration en a été sensibilisé par des représentants du collectif des cadres et agents retraités de la RVA-SA, « certains, en âge avancé, qui venaient, la douleur sur le visage, (lui) expliquer leur situation éprouvante, celle désespérée de leurs familles, ces salaires d'attente qui leur étaient versés, et qui, clairement, constituaient un acte de gestion condamnable » ; comment en est-il arrivé au projet d'ordre du jour du Conseil d'Administration de la RVA-SA. Ci-après.

Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, Représentant Mme la Première ministre, Cheffe du Gouvernement, Monsieur le Directeur Général de la RVA S.A, Mesdames et Messieurs les Administrateurs de la RVA S.A, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs ; En ces jours où notre pays fait face à une énième agression de la part du régime rwandais, mes premiers mots vont au Congo, notre pays, que nous aimons tant et qui doit être



Le Prof. Tryphon Kin-kiey Mulumba fait part de son émotion après une rencontre avec des retraités non désintéressés. DR.

préservé de tout projet de balkanisation concocté à l'étranger par des puissances ennemies ; ils vont à nos forces de défense et de sécurité, les FARDC, qui se sacrifient, jour et nuit au front pour la défense et l'honneur de la Patrie et qui doivent, plus que jamais, monter en puissance ; ils vont au Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Commandant Suprême de ces Forces de défense et de sécurité. Que Dieu Tout Puissant guide chacun de ses faits et gestes. Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, s'agissant de la RVA-SA, vous êtes informé de ce qui est arrivé sur cet Aéroport International de Goma, comment cette plate-forme aéroportuaire internationale a été systématiquement ravagée lors de cette agression, ce qui empêche aujourd'hui tout mouvement d'avions sur cet aéroport et à partir de cet aéroport, et vous en ima-

ginez la catastrophe sur les entreprises qui y opéraient, sur la RVA-SA, sur la vie des populations. S'agissant de l'activité de ce jour, laissez-moi, au nom du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, vous remercier pour avoir trouvé un moment pour être ici avec nous. Faire ça, pour la RVA-SA, en ces temps où l'Exécutif de l'État vit dans une situation d'urgence extrême, est signe de respect et de considération pour ces centaines de Cadres et Agents de la RVA-SA qui ont rendu de bons et loyaux services à la Société RVA-SA, propriété de l'État, Actionnaire Unique, qui attendaient sans fin, des années durant, depuis que la RVA est RVA, leur décompte final. Il y a ceux qui, malheureusement, ne sont plus de ce monde, mais qui sont représentés ce jour par leurs successions, et que votre présence en ces lieux, Excellence Monsieur le Ministre du Por-

tefeuille, honore et reconforte en disant qu'enfin, Dieu avait bien fait qu'ils aient travaillé à la RVA-SA. Je me rappelle les visites que j'ai reçues à mon bureau, au Conseil d'Administration de la RVA-SA, des retraités parfois en âge avancé, qui venaient, la douleur sur le visage, m'expliquer leur situation éprouvante, celle désespérée de leurs familles, ces salaires d'attente qui leur étaient versés, et qui clairement constituaient un acte de gestion condamnable en faisant perdre plus de 8 millions de \$US/an à la RVA-SA. J'ai été particulièrement heureux ce jour du 6 septembre 2024, quand la réunion statutaire du Conseil d'Administration a validé le point 5 inscrit à son projet d'ordre du jour, je cite : « Dossier Retraités et apurement passif social et paiement des décomptes finaux » énoncé par la réunion comme suit : « Paiement des décomptes finaux Retraités et Décédés

dés » et, en adoptant, après débat, échange, mise en commun des idées, et à l'unanimité, ce point qui donnait lieu à la décision n° CA/09/2024/005 ci-après : « Le Conseil d'Administration a adopté la proposition du Directeur Général de la RVA-SA d'engager les contacts auprès des banques commerciales pour l'obtention d'un prêt de l'ordre de 60 millions de \$US afin de payer les décomptes finaux des retraités, des décédés et des révoqués ». Partant des responsabilités statutaires reconnues au Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA notamment en ce qui concerne le contrôle des orientations et l'application des résolutions du Conseil d'Administration, responsabilités statutaires rappelées par différents courriers de Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, représentant de l'État Actionnaire Unique au sein de la RVA-SA, je n'ai eu de cesse de m'enquérir de

cette situation auprès du Directeur Général. Que grande fut ma satisfaction ainsi que celle des membres du Conseil d'Administration de la bouche du Directeur Général, lors d'un récent Conseil d'Administration, qu'après le go de Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, et après l'autorisation du Conseil d'Administration, une banque s'était dite prête d'avancer la moitié de la somme sollicitée, c'est-à-dire, 30 millions de \$US, en attendant qu'elle s'assure de la bonne suite de ce compte, mais à condition que le Conseil d'Administration de la RVA-SA approuve la démarche, ce qui fut fait. Reste que ces 30 millions de \$US régleraient déjà nombre de cas des retraités, des décédés via leurs successions, et des révoqués. Sincèrement, Excellence Monsieur le Ministre, vous voir ici vous-même remettre ce chèque entre les mains de ces Agents et Cadres de la RVA-

SA montre que le social a un sens, dans ce Gouvernement de la République, ce social des Agents et Cadres de la RVA-SA que l'actuel Conseil d'Administration de la RVA-SA a fait, dès sa nomination par le Président de la République, Chef de l'État, son cheval de bataille en cherchant à trouver comment régler notamment cette question de décompte final restée longtemps sans issue. J'avoue qu'il nous était insupportable que depuis la création de la RVA-SA, des agents qui avaient rendu des bons et loyaux services à l'État puissent partir sans leur décompte final. Nul doute, la cérémonie de ce jour marque un tournant et restera gravée dans les annales de la RVA-SA comme un point de bascule. Vive la République Démocratique du Congo, Vive la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, Vive nos Retraités de la RVA-SA, Je vous remercie. Kin-Ndolo, 6 février 2025.

Le D-G Ngoma vante les performances et les résultats d'un process de gestion



Le D-G de la RVA-SA, Léonard Ngoma Mbaki lors de son adresse le 6 février 2025 à la cérémonie de paie du décompte final des retraités. DR.

Dans son adresse jeudi 6 février 2025 à l'occasion de la cérémonie de remise du chèque symbolique de 30 millions de \$US aux retraités, décedés et révoqués de la RVA-SA, qui attendaient leur décompte final depuis plus d'un demi-siècle, le Directeur Général de la Régie Des Voies Aériennes-Société Anonyme, Léonard Ngoma Mbaki a insisté sur « la complicité du Conseil d'Administration et en synergie avec (cet organe) », la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme s'est engagée à répondre aux attentes du Chef de l'État, en investissant dans la mise en place de nouveaux « processus de gestion axés sur les per-

formances et les résultats». Il a relevé les résultats obtenus en 2024, notamment, « l'acquisition et l'installation du nouveau réseau VSAT devant permettre la réactivation de tous les services de navigation aérienne pour la gestion sûre et efficiente du trafic de circulation aérienne, les systèmes CNS, ce, en remplacement du réseau vétuste de plus de vingt ans». Ci-après en intégralité.

Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, C'est avec une joie ineffable que nous avons l'honneur de vous accueillir dans les installations de la RVA à l'occasion de la cérémonie de remise du chèque devant désintéresser le personnel retraité tenu en haleine pendant des décennies

entières des suites de la précarité de la trésorerie de l'Entreprise. En effet, la charge des passifs que draine la RVA depuis des années a constitué un véritable goulot d'étranglement qui l'a empêché de décoller. Cet état de choses a eu pour conséquences collatérales, des procès ayant souvent abouti à de lourdes condamnations sanctionnées par des saisies intempestives des avoirs de la RVA, sans oublier la lourde enveloppe des salaires d'attente d'environ 600.000 \$US/mois payés gratuitement aux passifs, sans contrepartie avec des conséquences fiscales y relatives. Cette situation a plongé la RVA dans une précarité de trésorerie et a retenu cette dernière dans une impossibilité quasi permanente de recruter de nouveaux

effectifs aux fins de combler les vides laissés par des centaines des départs en retraite condamnant ainsi l'entreprise à un vieillissement continu de son personnel. Qu'il nous plaise ce jour de porter à votre auguste attention que dès notre arrivée à la tête de l'Entreprise, nous nous sommes alignés sur la vision sociale du Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, visant l'amélioration du social du Congolais. Avec la complicité du Conseil d'Administration et en synergie avec cet organe, nous nous sommes engagés à répondre aux attentes du Chef de l'État, en nous investissant dans la mise en place de nouveaux processus de gestion axés sur les performances et les résultats en exploitant toutes les possibilités de réduction des coûts et de

la rationalisation des dépenses et des opérations ainsi que toutes les modalités de mise en œuvre des politiques décidées avec un mécanisme de suivi-évaluation. Ce virage vers une gestion rigoureuse de l'Entreprise nous a valu la confiance des institutions bancaires, plus particulièrement de la Rawbank, qui a accepté de nous accorder un crédit pour l'apurement de la dette des passifs. Pour votre gouverne, sur les 60.000.000 \$US demandés, il nous a été accordé, dans un premier temps 30.000.000 \$US, le temps pour la banque d'être rassurée par notre capacité de remboursement. Ce désintéressement des passifs de l'ensemble des entités de la RVA se fera sur base du principe du plus petit montant au plus grand. Pour la présente opération, il y a lieu de

retenir ce qui suit :

- Le cumul des salaires d'attente des dix dernières années s'élève à 82.972.381,31 \$US ;
- Le montant total de décomptes finaux à ce jour s'élève à 57.121.777,51 \$US, pour un effectif de 945 cadres et agents confondus dont 709 seront désintéressés aujourd'hui ;
- Le salaire d'attente annuel pour 2024 ainsi que les acomptes sur les décomptes finaux versés aux retraités désintéressés, représentent une moyenne mensuelle de 1.400.000,00 \$;
- Les 709 personnes retenues pour le paiement des décomptes finaux pour un total de 29.972.682,33\$, représentant 75,02% de l'ensemble des agents passifs de la RVA de toutes les Entités confondues ;
- Les décomptes finaux restant à payer après cette opéra-

tion se chiffrent à 25.369.164,09 \$US.

Mesdames et Messieurs les Retraités, La cérémonie de ce jour est une première depuis la création de notre chère entreprise. Elle se veut un témoignage direct de la reconnaissance de la RVA pour les bons et loyaux services que vous avez rendus tout au long de vos carrières respectives. Soyez-en fiers et honorés car l'Histoire de notre chère Entreprise est écrite à l'encre indélébile d'une grande partie de votre travail et privations. En cette solennelle occasion, je voudrais simplement dire à chacune et à chacun de vous que, par votre sens de responsabilité, votre travail, votre dévouement et votre expérience, vous avez concouru à maintenir debout

(suite en page 12).

Ils recevaient des salaires d'attente sans contrepartie

(suite en page 11).

ce grand fournisseur des services de la navigation aérienne qu'est la RVA, cette RVA que beaucoup d'entre vous avez certainement rejoint alors que vous étiez encore à fleur d'âge. Au soir de votre parcours à la RVA et à l'heure de notre séparation, il ne nous reste qu'à vous souhaiter avec le même amour et dévouement dont vous avez fait montre vis-à-vis de cette Entreprise, la Régie des Voies Aériennes, un bon repos pour les uns et une vie nouvelle réussie pour les autres.

En ce qui nous concerne, nous saisissons cette opportunité pour vous recommander un usage aussi responsable que rationnel de vos décomptes finaux respectifs et vous souhaite plein succès dans votre paisible retraite.

Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons terminer notre mot sans adresser notre profonde gratitude à son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, pour la confiance qu'il a bien daigné placer en notre modeste personne, en nous confiant la charge de la RVA en général et, en particulier, son redressement et sa stabilisation.

Pour ce faire, fort de cette confiance en nous placée et de l'appui de l'ensemble du personnel de la RVA, nous avons pu endéans une année, réaliser ce qui suit :

► 1. L'acquisition, et bientôt, l'installation, en remplacement du réseau vétuste de plus de vingt ans, du nouveau réseau VSAT devant permettre la réactivation de tous les services de navigation aérienne dont la gestion sûre et efficiente du trafic aérien, les systèmes CNS, la gestion de la messagerie des services de la circulation aérienne, la météorologie aéronautique, etc.

Ce nouveau réseau permettra ainsi à terme de résorber



Ci-ht, un représentant des retraités (images ci-bas) lors de sa prise de parole le 6 février 2025. DR.



les trous noirs de manque de fourniture des services de communication, navigation et surveillance sur l'ensemble de l'espace aérien de notre pays ;

► 2. Le paiement de la facture pour la calibration en vol (Flight Inspection) des équipements d'aide à la navigation aérienne. Cette inspection réglementaire se fait au moins une fois l'année, la dernière en date chez nous a été de 2022 ;

► 3. L'acquisition des câbles de balisage pour remplacer les réseaux vétustes dans la plupart de nos aéroports soit 250 kms de câble primaire, 5 kms de câble secondaire et 50 kms de câble de terre ;

► 4. L'acquisition des pièces de rechange nécessaires à une maintenance respectée de tous les équipements d'aide à la navigation aérienne ;

► 5. L'acquisition de dix (10) véhicules de piste modèle Flyco pour les aéroports de la RVA ;

► 6. L'acquisition de cinq bus pour la navette de passagers sur le Tarmac de l'Aéroport International de N'djili ;

7. L'installation d'une bascule pour le pesage et la facturation du fret à l'Aéroport International de N'djili ;

► 8. Le paiement régulier de salaire au personnel ;

► 9. Et, aujourd'hui, le désintéressement de 75,02% des passifs (retraités, décédés, démissionnaires) qui gangrenaient la trésorerie de l'entreprise.

Quant à nous, nous ne saurions ainsi être exhaustifs tant les défis techniques et opérationnels sont énormes et les actions à mener, toujours nombreuses. Pour clore notre propos et profitant de cette opportunité, nous présentons aux uns et aux autres, nos vœux les meilleurs de bonheur et de prospérité pour l'année nouvelle 2025.

Vive les Retraités !

Vive la RVA !

Vive le Gouvernement de la République ! Nous vous remercions.

Kin-Ndolo,
6 février 2025.

**Léonard
Ngoma Mbaki**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Entreprises du Portefeuille de l'État s'engagent pleinement dans l'effort de guerre aux côtés du Gouvernement de la République, du peuple congolais, des FARDC, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, et des résistants Wazalendo.

Ce jeudi 30 janvier 2025, sous l'égide de Son Excellence Monsieur le Ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, une réunion de concertation a rassemblé les mandataires des Entreprises publiques pour leur contribution face à la situation critique que traverse notre pays.

En réponse à l'appel du Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la résistance et à la mobilisation générale pour défendre l'intégrité de notre territoire, les Entreprises du Portefeuille de l'État réaffirment leur engagement patriotique.

Elles s'alignent pleinement derrière nos Forces Armées et nos résistants Wazalendo, apportent leur soutien aux populations affectées par l'agression dont la République Démocratique du Congo est victime.

Dans cette optique, il a été décidé la mise en place d'une Caisse de Solidarité et d'Appui, destinée à renforcer les efforts du Gouvernement et à fournir une aide concrète aux populations impactées par la guerre.

Cette initiative témoigne de la détermination des Entreprises publiques à jouer un rôle actif et décisif dans cette période cruciale pour notre nation.

Les Entreprises du Portefeuille de l'État réaffirment leur engagement collectif et leur disponibilité à soutenir toutes les initiatives visant à préserver la souveraineté de la République Démocratique du Congo, à appuyer les Forces Armées de la République Démocratique du Congo et à accompagner les résistants Wazalendo dans leur lutte patriotique.

Fait à Kinshasa, le 30 janvier 2025

Les Entreprises du Portefeuille de l'État.

Sommet sur l'IA en France, des erreurs mortelles déjà commises ?

La France accueille, à Saclay, dans le sud-ouest de Paris, du 6 au 11 février, le Sommet international pour l'action sur l'intelligence artificielle. Quels sont les principaux pièges à éviter en matière d'IA pour la France et l'Europe ? Le point de vue de Bernard Benhamou, secrétaire général de l'Institut de la Souveraineté Numérique, ISN, enseignant sur la gouvernance de l'Internet à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, a exercé de 2007 à 2013 les fonctions de délégué interministériel aux usages de l'Internet auprès du ministère de la Recherche et du ministère de l'Économie numérique.

À l'occasion du sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, le président français Emmanuel Macron a expliqué son projet concernant l'IA et comment il entendait replacer la France, comme l'Europe, dans la course. Il apparaît, selon lui, nécessaire de s'investir bien davantage sur ce sujet. Le président a-t-il raison ? Dans quelle mesure peut-on affirmer que la France a été retenue par une posture trop défensive sur ces questions ? Dire qu'il est nécessaire d'en faire davantage sur le chantier de l'intelligence artificielle relève du consensus. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Celui qui a établi le diagnostic le plus dur, à cet égard, c'est certainement Mario Draghi, qui a récemment rendu un rapport sur la compétitivité européenne dans lequel il aborde notamment la question de l'intelligence artificielle. Ce que l'on pourrait dire de l'Europe, particulièrement les technologies numériques, c'est



Selon l'expert AI Bernard Benhamou, il n'est guère étonnant que «l'Europe finisse, d'une certaine manière, par payer le prix de sa naïveté européenne». DR.

qu'elle n'a pour ainsi dire jamais raté l'occasion de rater une occasion ces vingt dernières années. Il n'est guère étonnant que nous finissions, d'une certaine manière, par payer le prix de la naïveté européenne comme la nommait Thierry Breton. C'est en Europe que l'on trouve le rapport entre le commerce et PIB le plus élevé du monde. Autrement dit, nous nous sommes massivement ouverts face aux puissances américaine et chinoise, lesquelles le sont d'ailleurs nettement moins. Cette ouverture, pour aussi vertueuse qu'elle pouvait paraître il y a quelques années, nous a rendus dépendants à 80 % de technologies européennes qui font de nous une colonie numérique de deux continents. Cette proportion des technologies est d'autant plus anormale que l'Europe est l'une des premières sinon la première, plateforme au monde en matière de consommation de technologies. Nous sommes massivement dépendants, ce qui pourrait d'ailleurs s'accroître compte tenu de la réalité du conflit sino-américain sur l'IA, et c'est un risque à la fois économique, culturel et politique. L'intelligence artificielle, est en effet un élément de reconfiguration de l'ensemble des secteurs, y compris des politiques. Ces technologies influenceront, à terme, l'ensemble des médias et même les opinions publiques, qui seront sensibilisées à telle

ou telle thématique par le biais de systèmes d'intelligence artificielle. Les Américains l'ont bien compris et c'est pour cela qu'ils tiennent à garder le leadership sur ces questions. Il est urgent que l'Europe prenne en main sa destinée dans ces domaines. Nous sommes face à un enjeu primordial, celui d'une triple dépendance (technologique, politique et économique) qui se développe et se met en place sous nos yeux. Nous ne pouvons pas nous permettre de négliger l'intelligence artificielle. C'est l'un des enjeux stratégiques pour notre avenir. C'est en ce sens que nous avons développé certaines propositions dans le rapport sur les enjeux de l'IA pour l'Europe que j'ai eu l'occasion de soumettre aux parlementaires il y a quelques jours. Si nous ne le faisons pas, nous écartons de facto les conditions d'une réémergence européenne pour des décennies. Ce que l'on risque aujourd'hui, c'est une lente agonie européenne. L'avenir culturel, économique, politique, stratégique et même militaire de l'Europe se joue autour de la question de l'intelligence artificielle. La guerre en Ukraine le démontre, en particulier avec les drones, mais aussi sur le reste du champ de bataille. Que pourrions-nous faire si nous ne développons pas nous-mêmes nos propres technologies ? Nous serons, de facto, asservis. Est-ce

à quelque chose que nous souhaitons ? Non. Ce que propose aujourd'hui Mario Draghi, c'est que l'Europe se réveille, ainsi qu'elle a pu le faire sur la question des vaccins pendant la crise sanitaire, et qu'elle émette une nouvelle fois une dette commune pour financer un investissement à la fois plus élevé que les 750 milliards dépensés alors, mais aussi plus régulier. Mario Draghi évoque le montant de 800 milliards d'euros investis annuellement de manière récurrente, soit 5 % du PIB européen. Ce serait du jamais vu dans l'histoire européenne. L'une des questions qu'il faut évidemment se poser concernant l'avenir, c'est très certainement celle de la capacité de l'UE à créer du consensus autour de l'IA, alors même qu'elle est frappée par des dissensions internes importantes. Pour avoir participé à des négociations internationales, je sais à quel point ces tractations peuvent s'avérer complexes. Pourtant, il est essentiel de comprendre que ce qui se joue ici, c'est notre survie, et ce dans tous les sens du terme.

Quelles sont les principales erreurs européennes et françaises en matière d'intelligence artificielle, qui pourraient nous mener à la «lente agonie» que vous avez décrite ? Quels autres pièges faut-il éviter ? Il y a, en matière

d'intelligence artificielle, un décalage d'investissement particulièrement important entre l'Europe, les États-Unis et la Chine. Dans l'année 2023, la France a investi dans l'IA 1,69 milliard d'euros, contre 67 milliards aux États-Unis. On parle ici d'un rapport de 1 à 40, qui se vérifie pour l'essentiel des pays européens. Il est urgent de passer à l'échelle, ce qui ne peut pas se faire en s'appuyant sur les seuls acteurs existants et à leurs capacités actuelles. Autrement dit, sans déblocage massif de fonds dans ce domaine, nos capacités d'investissement seront très limitées. On pourrait ainsi évoquer DeepSeek le modèle d'IA chinois et la question de son financement, DeepSeek n'a pas coûté 6 millions de dollars, ainsi qu'on a pu le lire et l'entendre ça et là. Ce modèle a été entraîné sur un parc de machines qui, à lui seul, réunissait 50.000 processeurs de haut niveau de NVIDIA qui valent, à l'unité, entre 24 000 et 40.000 \$US. En d'autres termes, le seul parc d'entraînement aurait coûté entre 1 et 2 milliards de dollars. Ce n'est donc pas un modèle «low cost». D'autant plus que l'entraînement de ce même modèle reposait sur l'extraction (on parle dans ce cas de «distillation» des données issues de son concurrent OpenAI. Comme le précisait l'entrepreneur taiwanais Kai-Fu Lee, la Chine, n'innove

généralement pas à partir de rien ; elle s'appuie sur ce que l'Occident produit et le perfectionne. C'est un enjeu que les Américains de l'époque Biden avaient bien saisi. Reste à savoir si les Américains de la période Trump le comprendront aussi. C'est pour cela qu'il est plus pertinent pour eux de ralentir les innovations chinoises que de complètement les étouffer : dans ce deuxième cas de figure, il est envisageable que les cerveaux chinois développent des solutions auxquelles nous n'aurions pas pensé et qui pourraient, devenir menaçantes pour les acteurs occidentaux. Peter Wennink, l'ancien patron d'ASML (la société hollandaise qui fournit les machines de gravure essentielles à la production des puces de haut niveau), estimait qu'il était nécessaire de manier, avec les Chinois, l'arme de l'embargo de manière intelligente, au risque de souffrir d'effets de bord imprévisibles. Ainsi, nul ne peut dire, aujourd'hui, si DeepSeek relève du véritable bond technologique. Il apparaît certain, cependant, que c'était une extraordinaire opération de communication politique pour le gouvernement chinois et son écosystème technologique. Mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'un «moment Sputnik», même si aux dires des acteurs technologiques américains il s'agit d'un bon modèle de langage.

Si l'Europe entend se plonger dans la course de l'IA, comme le projette Emmanuel Macron, quelle solution doit-elle envisager ? Faut-il tabler sur des solutions low-cost ou faire preuve de plus d'ambition ? Il y aura évidemment besoin de faire aussi appel à des solutions low-cost en matière d'IA. En effet, les modèles d'intelligence artificielle ne peuvent pas tous être de la même taille que ChatGPT. Luc Julia, qui a co-inventé Siri, en parle bien : il travaille en

ce moment même au développement de systèmes spécifiques pour l'industrie automobile, qui ne nécessitent évidemment pas d'être entraînés sur des millions de références sur le Web, dans des domaines touchant tout du cinéma à la littérature en passant par la cuisine. Il s'est concentré sur les données accessibles en interne et qu'un modèle moins pointu que ChatGPT peut tout à fait appréhender. Il y aura aussi besoin de modèles plus ambitieux, comparables à OpenAI, que Google essaie d'ailleurs de concurrencer, ainsi que de modèles intermédiaires et de modèles décentralisés, capables de fonctionner sur des machines ou même des smartphones en local. L'Europe devra être présente sur l'ensemble des segments, ce qui apparaît complexe à mettre en place quand on sait comme le rappelait le prix Nobel d'économie Jean Tirole à quel point l'UE a eu tendance à s'enfermer ces dernières années dans une «trappe à technologie moyenne». Nous ne pouvons pas nous permettre de nous concentrer par défaut de moyens uniquement sur le bas du spectre technologique. Or, si l'on reste sur la trajectoire actuelle, nous ne pourrions occuper qu'une petite niche à bas rendement... alors qu'il nous faut faire un saut «quantique» en termes d'investissement et d'action politique. Ne perdons pas de vue que la plupart des grandes bibliothèques logicielles d'IA qui ont pour noms Scikit-Learn, Keras ou encore SpaCy ont initialement été conçues en Europe. Nos chercheurs ont contribué à rendre possible les avancées technologiques de l'IA avant que les produits issus de ces technologies ne soient développés par d'autres. Notre but ultime, doit être de recoller au peloton sino-américain, ce qui demandera une énergie financière et surtout politique considérable.

ATLANTICO ■

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Face à la grave crise sécuritaire et humanitaire à l'Est du Congo

La récente recrudescence de la violence à l'Est du Congo a entraîné d'importantes pertes en vies humaines, au moins 3.000 morts dans la prise de Goma par l'armée rwandaise RDF et leurs supplétifs du M23, des traumatismes, des déplacements et la destruction d'infrastructures de santé critiques, aggravant une situation déjà désastreuse pour des millions de personnes.

La situation demeure tendue et imprévisible, et les besoins en matière de santé sont considérables. L'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé, reste sur le terrain et continue à répondre aux besoins sanitaires en apportant des fournitures médicales vitales et

un soutien aux personnels de santé et en coordonnant la riposte d'urgence. Les hôpitaux et les morgues sont débordés. Depuis le 26 janvier, 3082 blessés et 843 morts ont été signalés dans 31 établissements de santé à Goma et aux alentours. Avec l'augmentation alarmante de la violence plus au sud, 65 blessés ont été signalés dans trois hôpitaux du Sud-Kivu.

On s'attend à ce que ce nombre augmente encore à mesure que de plus en plus de blessés pourront atteindre les établissements de santé et que davantage de cadavres seront retirés des rues. Les infections des plaies présentent un risque pour ceux qui n'ont pas pu parvenir rapidement aux établissements de soins de santé, et ces derniers commencent à manquer de fournitures nécessaires pour le nettoyage et la désinfection. Il est

pénible de voir des corps gisant à même le sol. Bien que le corps d'une personne décédée des suites de traumatismes ne soit généralement pas porteur de maladies et n'en propage pas, les défunts ont le droit d'être identifiés et de recevoir une sépulture appropriée, et il est important pour les vivants de savoir que leurs proches ont reçu ces soins.

DISPENSARE OCCUPÉ.

Plus de 70 (6 %) établissements de santé du Nord-Kivu ont été touchés, certains complètement détruits et d'autres peinent à reprendre leurs activités. Des ambulances ont été endommagées. Un dispensaire soutenu par l'OMS a été temporairement occupé par des groupes armés. Dans certains endroits, les agents de santé ont dû fuir, ailleurs, certains travaillent 24 heures sur 24 pendant des jours,

avec des ressources limitées et une demande considérable, et parfois au péril de leur vie. Le cancer, le diabète, l'hypertension, la santé mentale et d'autres services courants sont également touchés, car le stock de médicaments est épuisé et les agents de santé sont absents ou surchargés. Le risque de décès pendant la grossesse ou l'accouchement a augmenté par rapport à des niveaux qui étaient déjà élevés. Compte tenu de l'insécurité, les femmes enceintes ne peuvent pas se rendre dans les établissements de santé pour accoucher en toute sécurité. L'expérience tirée des conflits dans la région a montré leurs conséquences brutales. Le taux d'accouchements en présence de personnels de santé qualifiés chute à près de zéro pendant les périodes de violence intense. La menace des maladies infec-

tieuses s'est multipliée. Le choléra, le paludisme, la rougeole, la méningite, la mpox et la tuberculose figurent parmi les menaces infectieuses qui pèsent sur la zone. À Goma, l'approvisionnement en eau n'a que partiellement repris, ce qui a conduit la population à utiliser l'eau du lac et a accru le risque de propagation du choléra. Près de 600 cas suspects de choléra et 14 décès ont été signalés entre le 1er et le 27 janvier. L'Est du Congo, en particulier le Sud-Kivu, est l'épicentre de la flambée de mpox qui a conduit le Directeur général de l'OMS, l'Éthiopien, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, à déclarer une urgence de santé publique de portée internationale en août dernier. Les efforts de riposte déployés pour lutter contre la mpox sont fortement touchés. En effet, 90 % des patients atteints de cette maladie (128

sur 143) et placés dans les unités d'isolement de Goma, avaient fui pour se mettre à l'abri, et de ce fait, il était presque impossible de leur fournir des soins, augmentant ainsi le risque de propagation. Dans la région, une personne sur quatre était déjà confrontée à des niveaux d'urgence d'insécurité alimentaire, et les récentes violences devraient aggraver la situation. La malnutrition et la maladie vont de pair : les personnes souffrant de malnutrition sont moins en mesure de lutter contre la maladie, tandis que celle-ci aggrave la malnutrition. Ce cercle vicieux est particulièrement préoccupant lorsqu'il s'agit d'enfants, de femmes enceintes et allaitantes. Les habitants de Goma représentaient plus de 2 millions de personnes, dont 700.000 personnes déplacées par cette crise. Ces personnes

ont dû fuir une fois de plus, en quête de sécurité. Elles vivent dans des structures temporaires, leur santé et leur sécurité étant menacées. Une évaluation de 10 établissements de santé à Goma et aux alentours a montré une augmentation préoccupante du nombre de viols et d'autres actes de violence fondée sur le genre : 45 cas ont été signalés parmi les personnes déplacées et 21 survivantes de viols collectifs ont été admises dans deux hôpitaux. Ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg. L'aéroport de Goma, une bouée de sauvetage essentielle, doit être rouvert de toute urgence. L'OMS étudie les possibilités de livrer des fournitures essentielles par d'autres voies. Le mercredi 5 février, l'OMS et ses partenaires repris la vaccination contre la mpox à Goma après une pause de 10 jours.

Suivre le cancer de la voix

Derrière chaque diagnostic de cancer se cache une histoire profondément personnelle, faite de douleur, de résilience, d'amour et d'espoir. Alors que des millions de personnes luttent contre cette maladie, chaque parcours est unique, ce qui fait écho au thème de la Journée mondiale contre le cancer de cette année : « Unis par ce qui est unique ». Ce thème évoque les souffrances inexprimées des patients et des survivants du cancer, dont beaucoup ne sont jamais racontés.

L'une d'entre elles est Mary Amankwah Fordwor, sage-femme en chef à l'hôpital catholique St. Anthony au Ghana, à qui l'on a diagnostiqué un cancer de la gorge en 2021. « J'ai découvert un gonflement indolore autour de mon cou qui refusait de dispa-



Gonflement indolore autour du cou? DR.

raître », déclare cette mère de deux enfants. Les médecins confirmeront plus tard que la « simple tuméfaction » qu'elle traitait avec des antibiotiques était en fait un cancer. Elle a subi quatorze opérations chirurgicales, dont certaines ont entraîné des complications, et a fini par se faire enlever le pavillon de la voix. Elle utilise désormais une prothèse vocale et ne peut plus manger comme avant.

Le diagnostic est tombé peu de temps après qu'elle a été promue au rang de sage-femme principale dans l'hôpital où elle travaillait. Il a bouleversé sa vie,

non seulement sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan émotionnel, et de bien des façons qu'elle n'aurait jamais pu imaginer, notamment en perdant son mariage de douze ans.

ILS N'AVAIENT RIEN VU.

Selon l'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Afrique enregistre chaque année environ 1,1 million de cas de cancer et 700.000 personnes y perdent la vie. Le chiffre global est plus élevé - 10 millions de vies par an - alors que le monde continue de lutter contre la

maladie, qui reste un mystère médical. « Pendant la chimiothérapie et la radiothérapie, j'ai vu des gens mourir, alors, j'ai créé une plateforme WhatsApp avec 12 personnes, en utilisant ma vie et mon parcours pour les motiver et leur montrer qu'il y a une vie après le cancer de la gorge », a-t-elle poursuivi.

Mary intensifie son action de sensibilisation aux différents aspects du cancer en utilisant ses chaînes TikTok, Instagram et YouTube. Lorsqu'elle se rend dans des écoles, des églises et d'autres organisations, elle prêche l'acceptation. « Je ne savais pas ce qu'était l'amour de soi. Je ne savais pas ce qu'était l'estime de soi jusqu'à ce que j'aie un cancer de la gorge », a-t-elle déclaré. Les médecins n'ont pas été en mesure de détecter la cause du cancer de Mary. Mais selon l'OMS, « chez 90 % des personnes, le corps contrôle l'infection de lui-même et une infection persistante par le virus du papillome humain

(VPH) avec des types de VPH à haut risque est la cause du cancer du col de l'utérus et est associée aux cancers de la vulve, du vagin, de la bouche/gorge, du pénis et de l'anus ».

En 2019, on estime que le VPH a été à l'origine de 620.000 cas de cancer chez les femmes et de 70.000 cas chez les hommes dans le monde. L'observatoire mondial du cancer 2022 de l'OMS au Ghana révèle que le cancer de la gorge est le dix-septième cancer le plus répandu sur trente-deux, avec 227 nouveaux cas enregistrés cette année-là et une prévalence sur cinq ans de 626. En Afrique, l'observatoire a recensé 10 665 nouveaux cas en 2022, avec une prévalence sur cinq ans de 28 077. « Les gens ignorent les signes et les symptômes - s'ils sont détectés tôt, nous pouvons faire quelque chose », a déclaré le Dr Ama Boatemaa Prah, oto-rhino-laryngologiste à l'hôpital universitaire Korlebu du Ghana. Les premiers signes sont une raucité soudaine

de la voix, des difficultés à respirer et à avaler et une grippe prolongée. « Nous avons l'habitude de voir le cancer de la gorge chez les personnes âgées, mais aujourd'hui nous voyons beaucoup de personnes plus jeunes, de 40 ans et moins », déclare le Dr Prah. Si Mary a eu la chance de recevoir des soins médicaux et d'être encore en vie, les médecins estiment qu'il est trop tôt pour dire qu'elle n'a plus de cancer. « Le cancer de la gorge ne m'a pas seulement privé de ma merveilleuse voix, il m'a aussi privé de mon mariage qui durait depuis 12 ans », a-t-elle déclaré. Elle fait ainsi partie des femmes dont les conjoints les abandonnent pendant leur lutte contre le cancer, comme le montre une étude réalisée en 2014 par l'université du Michigan. Selon cette étude, 31 % des mariages liés à des maladies physiques se terminent par un divorce, les hommes étant plus nombreux à quitter leur femme malade.

Une autre étude réalisée en 2009 par le centre de recherche sur le cancer Fred Hutchinson indique que le taux de divorce lorsque la femme est atteinte d'un cancer est de 20,8 %, alors que le taux de divorce lorsque l'homme est atteint d'un cancer n'est que de 2,9 %. Les experts de la santé au Ghana ont déclaré que le phénomène continue d'augmenter, même s'il n'y a pas de chiffres officiels. Mary ne manque pas une occasion de se rappeler qu'elle a pris la bonne décision en préférant sa vie au mariage. Après tout, elle a ses parents et ses deux enfants - âgés de 11 et 8 ans - qui ont été là pour elle, même s'ils ne comprenaient pas au départ ce que leur mère traversait. « Maman nous a dit qu'elle avait un cancer et quand nous sommes allés la voir après ses opérations, j'ai eu peur qu'elle meure. Mais maintenant, elle est avec nous et nous sommes si heureux », a déclaré Emmanuella, sa fille de 8 ans.

En 2025, les dix voitures les plus chères du monde

Aucune d'elles n'est américaine.

Aucune. Britanniques, françaises, italiennes, etc. Les voitures les plus chères du monde. Prix en euros.

► **Rolls-Royce Boat Tail.** La voiture neuve en 2025, la plus chère du monde et de tous les temps. Cabriolet de 5,79m de long au design mêlant vintage et modernité renferme un V12 biturbo (6,75 litres pour 563 chevaux), une boîte automatique à 8 rapports. Un « yacht roulant » produit en 3 exemplaires, réservés aux milliardaires avec son prix lunaire, 23 millions d'euros.

► **Bugatti, la voiture noire.** One-off homologué pour la route hisse la marque française sur la seconde marche du podium. Hypercar à tout d'exceptionnel : 8 litres, 16 cylindres, 1500 chevaux, assemblage réalisé à la main. Travail d'orfèvre, pas étonnant que cet exemplaire unique ait été acquis par un Suisse, 15 millions.

► **Pagani Zonda.** De la firme éponyme, a fait construire ce concept car pour lui et deux autres heureux propriétaires inconnus. Ce roadster a fait grand bruit lors de sa présentation et reste moins mystérieux, 15,7 millions.

► **Rolls-Royce Sweptail.** Marque de voiture de luxe par excellence, trustee encore le haut du panier avec cette fois un one-off, construit sur demande : le Sweptail, 11,6 millions.

► **Bugatti Centodieci.** Elle a sous le moteur : 1600 chevaux exactement pour un W16 de 8 litres avec une vitesse de pointe à 380km/h. Boum, 8 millions.

► **Lamborghini Veneno.** Un roadster qui défie la loi de la gravité avec ses courbes cosmiques inspirées par l'aéronautique. Hypercar produit à 9 exemplaires qui ne peut pas voler mais pointe à 355 km/h avec son V12 de 6,5 litres. Une voiture qui met des



De haut en bas, de g. à dr., Rolls-Royce Boat Tail, Bugatti-la voiture noire, Pagani Zonda, Rolls-Royce Sweptail. DR.



Ci-bas, de haut en bas, de gauche à droite, Bugatti Centodieci, Lamborghini Veneno, Mercedes Maybach Exelero. DR.



► **CCXR Trevita.** Elle est moins connue que ses « sœurs » mais n'en est pas moins surpuissante, et rapide : elle passe de 0 à 200 km/h en 8,75 secondes. Bolide suédois qui pèse 1280 kgs, un poids plume comparé aux Ferrari, Aston Martin ou encore Lamborghini, 4,2 millions.

► **Bugatti Bolide.** Dévoilée pour la première fois en juin 2023 sur le circuit du Mans lors de l'exposition célébrant le centenaire de cette course mythique, en marquant l'année. Produite en seulement 40 exemplaires, une hypercar réservée exclusivement à un usage sur piste qui se distingue, 4 millions.

étoiles dans les yeux, 7,3 millions.

► **Maybach Exelero.** Coupé commandé par une marque de pneumatiques afin de tester et pro-

mouvoir une nouvelle série de pneus. Exercice réussi : ses performances sur circuit ont été un succès avec son moteur qui tourne à 5,9 litres et

700 chevaux. C'est définitivement une affaire qui roule pour Fulda, 7 millions. ► **Bugatti Divo.** Si les deux voitures de luxe se ressemblent

(même moteur W16 de 8 litres pour 1500 ch, un habitacle similaire), la Divo se distingue par un design exceptionnel. Elle partage un autre

point commun avec un modèle Bugatti différent... Son prix, le même que la Bugatti Mistral, 5 millions. ► **Koenigsegg**



La Saint-Valentin pointe à l'horizon

Une nouvelle saison placée sous le signe de l'amour : le podcast «Il était une (première) fois» entame sa

troisième saison jeudi 13 février, à la veille de la Saint-Valentin 2025. Au rythme de 19 épisodes, diffusés tout au long de l'année à raison d'une diffusion toutes les deux semaines - avec une pause pendant l'été -, ce rendez-vous à succès va de nou-

veau explorer les premiers émois amoureux. Qu'est-ce qui fait qu'on tombe amoureux ? Qu'est-ce qui se joue dans nos corps et nos cœurs ? Dans « Il était une (première) fois », les mots d'amoureux et d'amoureuses raisonnent et nous ra-

content la naissance de leurs sentiments. Car il y a autant de manières de vivre le chavirement de l'amour qu'il y a d'histoires à écouter. Chaque histoire, racontée par des témoins anonymes, narre ainsi la naissance d'une histoire d'amour au tra-

vers d'un récit d'une vingtaine de minutes. Pour le premier épisode, diffusé la semaine prochaine ici, Barbara explique ainsi d'abord son choix de ne pas avoir de relation charnelle avant le mariage... avant de raconter sa rencontre avec Grégory.

Cette eau du plaisir féminin est au cœur d'une tradition africaine

Une pratique sexuelle originaire du Rwanda qui met le plaisir féminin au centre de la relation sexuelle. Mais en quoi consiste cette méthode ?



S'il trouve cette eau, quel grand honneur. Tu te sens vraiment une femme. DR.

Envie de sexe sans pénétration ? La méthode Kunyaza est peut-être faite pour vous. Cette pratique sexuelle consiste à stimuler le clitoris avec la verge, les doigts ou un sextoy afin que la femme atteigne le summum de l'excitation. Le but ? Favoriser l'orgasme et l'éjaculation féminine. Derrière ce mot méconnu se cache une pratique sexuelle ancestrale tout droit venue d'Afrique centrale et plus particulièrement du Rwanda. Le mot Kunyaza signifie «uriner» ou «éjaculation féminine» en rundi. Cette méthode, qui met le plaisir féminin au centre de l'acte sexuel, vient d'une légende ancestrale qui explique l'origine du lac Kivu, dans la région Grands Lacs. La légende raconte qu'une reine, lassée d'attendre le retour de son roi parti en guerre, demanda à un serviteur s'assouvir ses désirs. Celui-ci avait tellement peur et craignait pour sa vie, qu'il accomplit sa mission en tremblant, sans réussir à la pénétrer. Les vibrations provoquées par ces tremblements donnèrent tant de plaisir à la reine, qu'elle éjacula et donna ainsi naissance au lac Kivu. Cette pratique

sexuelle a peu à voir avec la pénétration. « C'est plutôt utiliser le pénis et rester à l'extérieur [afin de] stimuler le clitoris de la femme », explique Olivier Jourdain, réalisateur du documentaire L'eau sacrée qui aborde le sujet. Cette technique centenaire consiste à stimuler les terminaisons nerveuses de la vulve avec le gland du pénis, les doigts ou un jouet sexuel. Cette stimulation précise donne lieu à l'éjaculation féminine. Pour y parvenir et intensifier l'orgasme, l'idée est d'alterner les caresses, les mouvements et le rythme. Le Kunyaza peut cacher une autre pratique sexuelle dénommée le Gukuna. Cette dernière consiste à étirer les petites lèvres du vagin pour augmenter la zone érogène et faciliter la pratique du Kunyaza.

IL ÉTAIT UNE FOIS. Cette pratique décrite est considérée

comme une mutilation génitale par l'OMS (Organisation mondiale de santé) et par certaines ONG occidentales. Pour d'autres, au contraire, elle serait émancipatrice car elle permettrait aux femmes d'obtenir plus de plaisir. L'histoire se déroule au Pays des mille collines. Une reine s'ennuyait toute seule dans son château. Son mari le roi était parti en guerre. Ayant besoin d'assouvir ses désirs les plus intimes, elle ordonna à un serviteur de la satisfaire. Le serviteur refusa. Elle menaça de le faire tuer s'il n'obéissait pas. Alors il s'exécuta. Pendant l'acte, il tremblait tellement de peur que cela provoqua des vibrations au contact de la reine. Elle ressentit des choses qu'elle n'avait jamais connu avec le roi. La jouissance était à son apogée. Et là, l'eau jaillit. La légende raconte que lorsqu'elle étendit ses

draps le lendemain, l'eau coula en abondance. Cette eau créa des ruisseaux. Ces ruisseaux se transformèrent en rivière. La rivière en fleuve. Le fleuve en lac. Ce lac, c'est aujourd'hui le célèbre lac Kivu qui traverse le Rwanda et le Congo Démocratique. Bon, il y a aussi une autre version de l'histoire qui dit que la reine s'est satisfaite toute seule. Pareil, l'eau jaillit. Et au retour de son mari le roi, elle lui montra comment faire ! Je vous laisse choisir la version qui vous plaît le plus. Moi ce qui m'intéresse (comme toujours sur Abenafrika), c'est de vous parler de la tradition qui découle de cette histoire qui fait aujourd'hui partie intégrante du patrimoine culturel rwandais. Une pratique que l'on connaît plus communément sous le nom de Kunyaza. J'ai découvert ce sujet grâce au Festival de Films Africains en ligne (l'#OAFF) organisé

par Cinewax. Il s'est tenu du 15 novembre au 15 décembre 2018. Je vous avais partagé la cérémonie d'ouverture dans mes stories Instagram et je vous avais parlé de l'événement dans mon Afro Agenda de Novembre ! L'un des films de la sélection était le documentaire "L'Eau Sacrée" (2016). Eau qui, vous l'aurez compris, fait référence à l'éjaculation féminine. Mais qu'est-ce que le Kunyaza ? Quel est le rapport que la société rwandaise a aujourd'hui avec cette pratique ? Cette «eau sacrée» existe-t-elle chez toutes les femmes ? Saviez-vous qu'il existe même un rituel pratiqué sur les jeunes filles ? Rituel qui augmenterait les effets du Kunyaza... Bref, je vous explique tout cela dans cet article. Enjoy ! Qu'est-ce que le Kunyaza ? Au Rwanda, le Kunyaza est une pratique ancestrale destinée à faciliter l'éjaculation féminine. Il faut

que l'homme arrive à faire jaillir l'eau du corps de la femme. Pour les plus curieuses, et les plus curieuses, je vous explique un peu plus loin en quoi consiste, concrètement, un Kunyaza... Le Kunyaza aujourd'hui : qu'est-ce que les Rwandais en pensent ? Si cette pratique est connue de tous les Rwandais, le Kunyaza, reste un thème assez secret qu'on n'aborde pas ouvertement en société. Il est presque devenu pour certains un mystère : une chose que certains hommes arrivent à réaliser et d'autres pas. Une eau, que certaines femmes ont en elle et d'autres pas. Dans le documentaire L'eau Sacrée, une femme témoigne (pendant l'interview, son mari est assis à côté d'elle) : « Si l'homme trouve cette eau c'est un grand honneur. Tu peux en être fière. Vraiment. Tu te sens vraiment une femme. J'ai découvert ça avant notre mariage. J'ai eu peur, je croyais être percée ! », dit-elle en riant et en faisant de grands gestes avec les mains. «Je ne connaissais pas, je voyais ça pour la première fois». Elle ajoute avec un sourire apaisé : «Mais en fait ça peut renforcer ton couple. Il y a peut-être d'autres moyens. Mais ça c'est important, ça peut aider ton couple». Mais est-ce que toutes les femmes ont en elle la possibilité de vivre ça ? Au Rwanda en tout cas, si certaines femmes n'arrivent

pas (ou n'arrivent plus) à obtenir les effets attendus du Kunyaza, le docteur Simba Kakongi Ali a pensé à tout : la **Vetexine**. Il s'agit d'une concoction à base de plantes locales qui agit sur les hormones de la femme pour «libérer» l'eau qu'elle a en elle. Le médecin insiste en tout cas sur le fait que si l'homme ne sait pas maîtriser le Kunyaza, avec ou sans concoction, rien ne se passera ! Est-ce que cela fonctionne ? Le docteur Simba Kakongi Ali : «Je n'ai pas testé, donc je ne peux rien vous dire». Dusabe Vestine quant à elle, pense que 80 à 90% des Rwandaises sont capables de réagir de la sorte face à un Kunyaza. Dusabe Vestine ? C'est une animatrice très populaire au Rwanda. Elle tient l'émission de radio Zirara Zubakwa dans laquelle elle aborde régulièrement le sujet. «Sachez que Dieu nous a donné cet océan à chacune d'entre nous», a envoyé un jour une auditrice pendant son émission. Dusabe Vestine passe également dans les écoles et dans les villages pour sensibiliser les Rwandais à ce sujet. Pour elle, plus qu'une simple technique sexuelle, il s'agit véritablement pour les Rwandais de renouer avec leurs origines. Jugez par vous-même. Dans les salles de classes, elle commence toujours son discours par : «Je suis venue vous parler de la culture rwandaise...».

Elon Musk et ses controverses

Elon Musk, le premier milliardaire du monde, s'en sortira-t-il alors que la liste des polémiques autour de sa personne se multiplie ?

En juillet 2018, il propose d'aider les autorités thaïlandaises dans les opérations de secours de la grotte de Tham Luang en construisant dans l'urgence et en quelques jours un mini-sous-marin conçu à partir d'un morceau de fusée pour évacuer quatre des jeunes encore coincés parmi les douze dans la grotte inondée, les autres ayant déjà été évacués. Le fondateur de SpaceX se déplace jusqu'en Thaïlande pour livrer le sous-marin aux équipes de sauvetage. Mais le responsable de l'opération de sauvetage a ces mots : « Même si leur équipement est très sophistiqué technologiquement parlant, il ne correspond pas aux besoins de notre mission dans le système de grottes », il ne sera donc pas utilisé. Un spéléologue britannique ayant contribué aux opérations de sauvetage, Vernon Unsworth, écrit plus tard sur le réseau social X (ex-Twitter) qu'Elon Musk pouvait se mettre son sous-marin « là où ça fait mal », qualifiant son offre d'aide de « coup de pub ». Elon Musk rétorque qu'il paraît que ce spéléologue britannique était pédophile et, selon un détective privé, il avait eu une relation avec une fille de 12 ans. Attaqué en justice, Elon Musk est relaxé par le jury de Los Angeles, son propos jugé insultant mais non diffamatoire en droit américain.

En septembre 2018, le gendarme de la Bourse américaine, la Securities and Exchange Commission, SEC, annonce poursuivre Elon Musk en justice. La SEC accuse Musk d'avoir trompé les investisseurs « en fai-



Le premier milliardaire du monde et son salut « nazi » fait deux fois, le jour de l'investiture de Trump, le 20 janvier 2025. DR.

sant croire qu'il était quasiment certain de pouvoir retirer Tesla de la Bourse au prix de 420 \$US l'action», après avoir communiqué dans tweet le 7 août à ce sujet.

MANIPULATION ?

Il n'en était rien et aucun financement n'avait été prévu pour cette opération estimée à plusieurs dizaines de milliards de \$US, contrairement à ce qu'avait prétendu Elon Musk. Dans sa plainte, la SEC demande à Elon Musk de ne plus diriger l'entreprise cotée en Bourse. Après un accord à l'amiable conclu le 30 septembre 2018, Elon Musk accepte de démissionner du poste de président du Conseil d'administration de Tesla et paie une amende de 20 millions de \$US. Le 18 décembre 2023, la Commission Européenne annonce l'ouverture d'une enquête formelle contre le média social X en relevant que l'entreprise américaine a potentiellement enfreint plusieurs dispositions d'une loi sur les services numériques conçue pour freiner la désinformation et la propagande haineuse en ligne. La société, récemment au cœur de multiples controverses depuis son acquisition par

Elon Musk en 2022, risque des conséquences sévères en cas de condamnation. La législation, inédite jusqu'à présent contre les géants de la Silicon Valley, prévoit des amendes pouvant atteindre jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires annuel. Lors de la pandémie de Covid-19, Elon Musk est critiqué pour ses commentaires publics et sa conduite liés à la pandémie de Covid-19. Il diffuse des informations erronées sur le virus, notamment en faisant la promotion d'un article scientifique largement discrédité sur les avantages de la chloroquine et en affirmant que les statistiques de décès liées au Covid-19 étaient gonflées. Il exige que ses salariés viennent travailler au bureau plutôt que de télétravailler. Il leur écrit pour affirmer qu'ils ont « plus de chances de mourir dans un accident de la route que du coronavirus ». Le bureau du shérif du comté d'Alameda, Californie intervient pour demander aux usines Tesla de respecter les mesures de confinement, alors qu'elles demandaient à leurs salariés de continuer à venir sur place. Après la crise post-électorale en Bolivie

en 2019, le 31 mars 2020, la nouvelle ministre bolivienne des Affaires étrangères, Karen Longaric écrit à Elon Musk : « toute société que vous ou votre entreprise pouvez fournir à notre pays sera la bienvenue ». Le lithium est un métal indispensable à la fabrication de batteries, nécessaires au fonctionnement des automobiles de Tesla, comme dans toute voiture électrique, équipement informatique ou industriel reposant sur des batteries, dont un important gisement est situé dans le Salar d'Uyuni, en Bolivie (première réserve mondiale). En 2020, en réponse à un tweet accusant le gouvernement américain d'avoir organisé un coup d'État contre le président Evo Morales, Elon Musk répond par « Nous ferons un coup d'État contre qui nous voulons ! Faites avec ». D'après une information de Business Insider, Elon Musk a été accusé de harcèlement sexuel par une hôtesse de l'air pour des faits survenus lors d'un vol privé en 2016. En 2018, l'entreprise SpaceX d'Elon Musk propose à cette hôtesse de l'air une somme de 250.000 \$US afin de régler

l'affaire à l'amiable. Suivant la révélation de ces informations par Business Insider, Elon Musk prétend qu'il serait victime de « coups bas » de la part du Parti démocrate à la suite de sa prise de position en faveur du Parti républicain, et nie l'accusation de harcèlement sexuel. Il se dit engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, fait polémique avec son empreinte carbone. Le développement du flight tracking met en avant les nombreux déplacements en jet privé de plusieurs personnalités fortunées, dont il fait partie, ce qui les dérange. Il propose 5.000 \$US au fondateur du compte X « ElonJet » pour qu'il arrête de publier des informations sur ses trajets en jet. En octobre 2023, il s'en prend publiquement à la Fondation Wikimedia et à son projet le plus connu, Wikipédia qu'il accuse de servir un agenda politique « au service du wokisme ». Cette attaque voit le jour en réaction aux critiques du cofondateur de Wikipédia, Jimmy Wales, qui dénonce les changements introduits sur X, qui empêchent selon lui de « distinguer un vrai journaliste d'un faux », en raison de la certification payante accordant un crédit de façade à quiconque paye le service, facilitant la diffusion de fausses informations sur le réseau. Elon Musk se plaint, dans le même temps, que la page lui étant consacrée liste les scandales qui le visent. Il accuse Wikipédia de chercher à lever constamment de nouveaux fonds, dont il suggère que la destination est suspecte ou trompeuse, affirmant que l'intégrité de l'encyclopédie pourrait tenir sur un téléphone. Il propose ainsi de faire un don d'un milliard de \$US à la fondation en échange du renommage de l'encyclopédie pendant un an en « Dickipedia » (dick signifiant pénis

dans le registre familial anglais). La passe d'armes provoque un tollé dans la presse anglophone, qui accuse Elon Musk de rejeter « une expérience démocratique dédiée à la connaissance », ajoutant qu'il « préfère hurler des « blagues » puériles dans l'éther ». En décembre 2024, à la suite du rapport annuel de la Fondation Wikimedia montrant que 31,2 millions de \$US de leur budget - soit 17,6 % du total - sont consacrés à un objectif d'« équité », Elon Musk invite sa communauté sur X à ne plus faire de dons pour la fondation. Il l'accuse ainsi d'être biaisée en faveur d'un agenda « progressiste » et « woke ». En janvier 2025, après la mention sur sa page Wikipédia du salut nazi qu'il a effectué lors du meeting d'inauguration de Donald Trump, le multimilliardaire accuse le site de reprendre la « propagande » des médias traditionnels. En réponse, Jimmy Wales rétorque que la page ne rapporte que des faits et nie les accusations de propagande. En mai 2023, il est recadré par le ministre israélien de la Santé après avoir répondu à un tweet complotiste qui soutient qu'aucun jeune Israélien n'est mort du Covid-19. En novembre 2023, la Maison-Blanche lui reproche d'effectuer une « promotion abjecte » de l'antisémitisme, après qu'il a validé et relayé un message complotiste ; il avait invité ses abonnés à suivre deux comptes qui diffusent ce type de contenu, avant de supprimer son message trois heures plus tard tout en s'excusant et expliquant que c'est « le pire et le plus stupide des posts qu'il aie » jamais faits ». Pour le journal Le Monde, ce dérapage illustre la dérive d'Elon Musk vers « l'extrême droite complotiste et antisémite ». A la suite de cette polémique, les entreprises IBM,

Apple, Disney et Warner Bros. Discovery annoncent le retrait de leurs publicités du réseau social. En guise de réponse, Elon Musk déclare lors de la conférence DealBook à New York, « qu'ils peuvent aller se faire foutre ». Le 27 novembre 2023, dans un voyage planifié à l'avance, il se rend en Israël pour discuter d'antisémitisme en ligne avec le président israélien Isaac Herzog. Il affirme ensuite son soutien à Benjamin Netanyahu dans la guerre menée par Israël contre le Hamas. Il visite ensuite Auschwitz et déclare avoir été « naïf » sur l'ampleur de l'antisémitisme. Le 20 janvier 2025, dans un discours prononcé dans le cadre du meeting qui suit la cérémonie d'investiture de Donald Trump en tant que 47^e président des États-Unis, Elon Musk a suscité une vive polémique après y avoir effectué un geste polémique apparenté à un salut nazi. Le geste est notamment reconnu comme tel par les spécialistes de la Shoah et du nazisme Ruth Ben-Ghiat et Johann Chapoutot. Ce salut a provoqué une vive réaction sur les réseaux sociaux et dans les médias, ainsi qu'au sein du monde politique. Des personnalités néonazies dans le monde entier affirment notamment se réjouir du geste d'Elon Musk, qu'elles interprètent comme intentionnel ou non. Certaines personnalités et organisations telle Anti-Defamation League évoquent ce qui serait selon elles une maladresse d'Elon Musk potentiellement liée à son autisme. De son côté, l'entrepreneur se défend sur X, expliquant que la qualification d'« Hitler » est surutilisée et que ce geste symbolisait le don de son cœur à la foule. Désormais c'est la guerre avec les services américains. Au fait, jusqu'où ira Elon Musk? avec AGENCES ■

Sarkozy mis sous bracelet

Inédit pour un ancien président français. Nicolas Sarkozy s'est fait poser vendredi 7 février 2025, à son domicile, le bracelet électronique qu'il a été condamné à porter dans l'affaire dite des écoutes, dite aussi affaire Bismuth ou affaire Sarkozy-Azibert, affaire judiciaire déclenchée en 2014, dans laquelle Nicolas Sarkozy - qui n'est plus président au moment des faits - et son avocat Thierry Herzog, sont accusés d'avoir corrompu un magistrat de la Cour de cassation, Gilbert Azibert, pour qu'il les renseigne sur les enquêtes judiciaires en cours les concernant, notamment l'affaire Woerth-Bettencourt.

L'ancien président français avait été convoqué par un juge au tribunal de Paris le 28 janvier dernier pour déterminer les modalités de cette mesure. À l'issue de sa convocation, le juge avait fixé le début d'exécution de la peine au 7 février. Le bracelet a été posé à sa cheville en début d'après-midi de vendredi 7 février à son domicile, a précisé le parquet de Paris. Il ne pourra désormais quitter son domicile que durant certaines heures, fixées lors de son entretien avec le juge, la semaine dernière. Définitivement coupable aux yeux de la justice dans cette affaire, Nicolas Sarkozy continue à contester le bien-fondé de la condamnation, a déclaré son avocate, Me Jacqueline Laffont, précisant qu'il s'adressera avant la fin du mois à la Cour Européenne des Droits de l'homme, CEDH, une saisine qui n'empêche néanmoins pas l'exécution des peines. Dans cette attente, il ne sollicite aucune dérogation à la règle de droit, a-t-elle précisé. Cette procédure de mise sous bracelet électronique avait été lancée après le rejet, le 18 décembre dernier, du pourvoi en cassation de Nicolas Sarkozy dans l'affaire dite des écoutes, rendant définitive sa condamnation à un an de prison ferme aménagé sous bracelet électronique pour corruption et trafic d'influence. En ce moment, l'ancien chef d'État passe trois après-midi par semaine au tribunal de Paris, où il est jugé depuis le 6 janvier et jusqu'au 10 avril dans l'affaire des soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle



Définitivement condamné par la justice, l'ancien président français Nicolas Sarkozy s'est fait mettre vendredi 7 février 2025 un bracelet électronique à sa cheville. DR.

de 2007. La condamnation de Nicolas Sarkozy à une peine de trois ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis et un an ferme à exécuter sous bracelet électronique est l'occasion de revenir sur cette peine à la fois utile dans sa nature et complexe dans son régime. Il s'agit d'une peine dite « en milieu ouvert » qui existe depuis longtemps dans le code pénal même si son régime a été réformé par la loi du 23 mars 2019. Elle consiste en l'obligation de rester à son domicile ou tout autre lieu désigné par le juge et de se soumettre à un dispositif de surveillance permettant de vérifier les déplacements de la personne.

ÉMETTEUR À LA CHEVILLE.

Celui-ci est composé d'un émetteur porté à la cheville ou au poignet et d'un récepteur installé au lieu d'assignation. Le condamné ne peut s'absenter que pendant les périodes déterminées par le juge pour les motifs retenus par celui-ci. Ces motifs sont envisagés strictement dans le code pénal : exercice d'une activité professionnelle, traitement médical, recherche d'un emploi, participation à la vie de famille, etc. Les sorties de convenance (voyages, spectacles, manifestations sportives, etc.) sont en principe exclues, mais cette question est laissée à l'appréciation du juge et est traitée en fonction de la situation personnelle du condamné. Par exemple, Nicolas Sarkozy pourrait être autorisé, pour des raisons professionnelles, à participer à des manifestations publiques ou à assister à des matchs du PSG. Elle peut aussi s'accompagner de différentes

mesures de contrôle et d'obligations prévues aux articles 132-44 et 132-45 du code pénal (par exemple, répondre aux convocations du juge de l'application des peines, ne pas se livrer à l'activité dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise, accomplir un travail d'intérêt général, ne pas entrer en contact avec certaines personnes, notamment la victime, etc.). La tendance des dernières années est au développement de ce type de mesure non seulement pour réduire la surpopulation carcérale, mais aussi pour éviter l'effet désocialisant de la prison pour les condamnés à de courtes peines d'emprisonnement, et ce, malgré l'opposition d'une partie de la classe politique dont faisait notamment partie l'ancien président Sarkozy. Cette mesure est une mesure complexe dans son régime car on la retrouve à plusieurs phases de la procédure pénale (au stade du prononcé de la peine et au stade de son exécution) et sous différentes formes (peine ou aménagement de peine). Elle a d'ailleurs aussi un équivalent au cours de la phase pré-sentencielle : l'assignation à résidence sous surveillance électronique. Au stade du prononcé de la peine, elle peut être décidée par la juridiction de jugement en matière correctionnelle dans le cadre de la condamnation et peut prendre deux formes. Il peut d'abord s'agir d'une peine « alternative » prononcée à la place de l'emprisonnement et réglementée à l'article 131-4-1 du code pénal. Sa durée est comprise entre quinze jours et six mois ou maximum la durée de la peine encourue. C'est une

peine qui demeure assez peu prononcée notamment car elle doit être mise à exécution rapidement (dans les trente jours qui suivent le prononcé de la peine ou dans les cinq jours si la décision est assortie de l'exécution provisoire). Il peut ensuite s'agir d'un aménagement de la peine d'emprisonnement, ou autrement dit d'une modalité de son exécution, que le juge est parfois obligé de prononcer. Pour les peines inférieures ou égale à six mois d'emprisonnement ferme ou dont la partie ferme correspond à cette durée, cet aménagement ab initio est le principe : le juge doit prononcer une détention à domicile, une semi-liberté ou un placement à l'extérieur « sauf impossibilité résultant de la personnalité ou de la situation du condamné » (art. 132-25 al. 1 CP). Pour les peines comprises entre six mois et un an d'emprisonnement ferme, comme c'est le cas s'agissant de Nicolas Sarkozy, le juge doit prononcer un tel aménagement « si la personnalité et la situation du condamné le permettent » (art. 132-25 al. 2 CP). Le condamné sera convoqué devant le juge de l'application des peines dans un délai de vingt jours pour qu'il fixe les modalités d'exécution de l'aménagement, il sera inscrit au registre d'écrou d'un établissement pénitentiaire et le bracelet électronique devra être posé dans un délai de quatre mois maximum (art. 723-7-1 CPP). Au stade de l'exécution de la peine, le bracelet électronique peut également être mis en place par le juge de l'application des peines, notamment à titre d'aménagement de la peine prononcée par la juridic-

tion de jugement (notamment article 723-7 al. 1 CPP), à titre de conversion de peine (article 747-1 CPP), ou pour préparer une libération conditionnelle (article 723-7 al. 2 CPP) ou une libération sous contrainte (art. 720 CPP). Si le condamné ne respecte pas ses obligations ? Dans tous les cas, la détention à domicile s'effectue sous le contrôle du juge de l'application des peines qui peut être amené à modifier les conditions d'exécution de la détention à domicile. Surtout, en cas d'observation des mesures de contrôle et obligations imposées, de nouvelle condamnation, d'inconduite notoire ou de refus d'une modification nécessaire d'une des conditions d'exécution, le condamné pourra être incarcéré pour la durée de la peine restant à accomplir (art. 713-44 et 723-13 CPP). Cette décision n'est pas automatique et relève de l'appréciation du juge.

avec AGENCES ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.